This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BX
4827
.R3
R7

Digitized by Google

HARVARD
DIVINITY
SCHOOL
Andover-Harvard
Theological Library

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PAUL RABAUT

Digitized by Google

Lausanne. — Imprimerie Georges Bridel.

Digitized by Google

TROIS SÉANCES

SUR

PAUL RABAUT

ET LES

PROTESTANTS FRANÇAIS

AU XVIIIme SIÈCLE

PAR

LOUIS BRIDEL

LAUSANNE

GEORGES BRIDEL ÉDITEUR

1859

Digitized by Google

Digitized by Google

CX
4827
.R3
B7

PREMIÈRE SÉANCE.

Effets de la révocation de l'Edit de Nantes. — Jugements exprimés sur les persécutions : Saurin ; le clergé de France ; Mme de Sévigné. — L'œuvre d'Antoine Court. — Martyre de Roussel. La complainte. — Le séminaire français de Lausanne. — Jeunesse de Paul Rabaut. Commencement de son ministère.

« C'est par la foi que Moïse, devenu grand, re-
» nonça à la qualité de fils de la fille de Pharaon ;
» choisissant plutôt d'être affligé avec le peuple
» de Dieu, que de jouir pour un peu de temps des
» délices du péché ; et regardant l'opprobre de

Digitized by Google

» Christ comme des richesses plus grandes que
» les trésors de l'Egypte, parcequ'il avait en vue
» la rémunération.....

» Quelques-uns ont été cruellement tourmen-
» tés, refusant d'être délivrés, afin d'obtenir une
» meilleure résurrection; d'autres ont été éprou-
» vés par les moqueries et les fouets, d'autres par
» les liens et par la prison; ils ont été lapidés, ils
» ont été sciés, ils ont été mis à toutes sortes d'é-
» preuves, ils sont morts par le tranchant de l'é-
» pée, ils ont été errants çà et là vêtus de peaux
» de brebis et de peaux de chèvres, destitués de
» tout, affligés, maltraités. Eux dont le monde
» n'était pas digne, ils ont erré dans les déserts
» et dans les montagnes, se cachant dans les ca-
» vernes et les antres de la terre... » (Hébr. XI, 24-26, 35-38.)

I

Si, dans les temps modernes, ces paroles de l'Ecriture s'appliquent à une partie de l'Eglise chrétienne, c'est assurément aux protestants fran-

Digitized by Google

çais jusque vers la fin du XVIIIme siècle. « Aucune population chrétienne, dit leur éloquent historien M. de Félice, n'a été plus longtemps persécutée que le peuple réformé de France. » Le récit de leurs affreux malheurs et de la persévérance qu'ils déployèrent, remplit l'âme tout à la fois d'horreur et d'admiration.

Combien a été longue la période de leurs persécutions, depuis le premier martyr de la réforme française, Jacques Pavannes, brûlé vif sur la place de Grève en 1524 pour avoir écrit contre le culte de la vierge et des saints, jusqu'en 1775, époque où sortirent du bagne les deux derniers galériens protestants, au commencement du règne de Louis XVI ! A quelques intervalles près, de fort courte durée, on peut dire que la persécution contre les protestants a sévi en France pendant les trois quarts du XVIe siècle, tout le XVIIe et les trois quarts du XVIIIe. Qui racontera toutes les souffrances physiques et morales endurées par plusieurs centaines de milliers de chrétiens pendant ces deux cent cinquante années !

Mais, sans retracer le lugubre tableau des persécutions qui atteignirent la réforme en France, dès son berceau, et sans nous arrêter à ses destinées dans le XVIIe siècle, bornons-nous à dire quelques mots des effets de la Révocation de l'Edit

Digitized by Google

de Nantes. Cette révocation, qui fut expressément consommée en 1685, mais qui avait été préparée et commencée en détail dès le moment de l'assassinat de Henri IV en 1610, produisit un double effet. Elle engagea un nombre considérable de réformés à chercher un refuge dans les pays protestants où ils pouvaient jouir de quelque liberté religieuse ; elle modifia d'une manière douloureuse la situation de ceux qui demeurèrent en France et qui furent dès lors soumis à une législation exceptionnelle et vraiment barbare.

L'armée du refuge, ce nouvel Israël fuyant le joug d'un nouveau Pharaon, compta au moins 400 mille exilés. C'était généralement une population morale, intelligente et laborieuse, qui enrichit les contrées voisines de la France et s'établit jusque dans le voisinage du Cap de Bonne Espérance, où l'on retrouve aujourd'hui encore les restes d'une colonie française datant de cette époque. De cette troupe considérable d'émigrés pour cause de religion, combien se fixèrent en Suisse? il est difficile d'indiquer un chiffre précis et certain, mais on peut en porter le nombre à 20 ou 25 mille sans se tromper beaucoup. Sur ce nombre, quelques milliers restèrent dans le Pays de Vaud, où les attirait la similitude de langue et de culte ainsi que certaines facilités de vie matérielle ; ils étaient

Digitized by Google

d'ailleurs en général bien vus de l'état de Berne, dont ils reçurent à plusieurs reprises des secours opportuns. Dans l'automne de 1687 en particulier, les rues et les places de la ville de Lausanne furent pendant plusieurs semaines couvertes de groupes, de familles ou d'individus qui fuyaient la persécution et qui se retrouvaient dans les murs de cette ville hospitalière, après avoir été obligés de se séparer à la frontière pour échapper à l'étroite surveillance et aux poursuites dont ils étaient les objets. Dans une seule journée on compta plus de 2000 de ces infortunées victimes du fanatisme arrivant à Lausanne pour se rendre de là dans d'autres contrées. On peut évaluer à 1500 le nombre des réfugiés français qui s'établirent définitivement en cette ville ; et l'on trouvera ce chiffre considérable si l'on pense que la population totale de Lausanne n'était alors que de sept à huit mille habitants. De ces quinze cents réfugiés environ quatre-vingts étaient des pasteurs, qui restaient en correspondance avec leurs anciennes églises et quelquefois les visitaient secrètement et au péril de leur vie, comme le fit par exemple Claude Brousson, qui, après plusieurs de ces tournées vraiment apostoliques, fut saisi à Pau et pendu à Montpellier en 1698. A Vevey, il s'établit environ 700 de ces confesseurs de l'Evan-

Digitized by Google

gile, à Yverdon 220, à Morges 710, à Nyon 775[1].

A la même époque, Genève reçut un grand nombre de ces réfugiés, plus de 3000 paraît-il d'après les registres du Conseil de cette petite mais illustre république[2].

Un autre courant de cette émigration se dirigea vers le pays de Neuchâtel et plusieurs familles importantes s'établirent dans cette dernière ville[3].

Comment dire tout ce que la population actuelle de la Suisse romande doit à ces nouveaux venus? Sous le rapport matériel, leur influence fut considérable; quelques-uns apportèrent des procédés agricoles perfectionnés et des cultures jusque là étrangères à notre sol; d'autres introduisirent de précieuses industries, d'autres fondèrent ou renouvelèrent le commerce dans nos petites villes. Notre caractère national a aussi reçu quelque chose de cet élément français; et s'il y a parmi nous quelque esprit d'initiative, un peu d'élan et de vivacité, c'est assurément en grande partie à lui que nous le devons. Nous devons également beaucoup aux réfugiés sous le rapport religieux et protestant; une foi plus ferme, plus éclairée; et aussi

[1] Weiss, *Histoire des réfugiés*, Livre VI.

[2] Weiss, *Histoire des réfugiés*, tom II, pag. 210-212.

[3] Voir pour les détails les remarquables et instructives conférences de M. Godet sur l'histoire de la réformation et du refuge dans le pays de Neuchâtel, pag. 270-299.

Digitized by Google

plus d'attachement à la liberté, à l'indépendance personnelle, aux droits de la conscience.

Quant aux réformés qui demeurèrent en France, et qui de gré ou de force préparèrent ainsi l'avenir du protestantisme français, on peut en fixer le chiffre, suivant Sismondi, à environ un million. Sur ce nombre, deux à trois cent mille, d'après le même historien, périrent par suite des persécutions, arrêtés dans leur fuite et jetés sur les galères, enfermés dans des prisons, des hôpitaux ou des couvents, dans lesquels les traitements barbares et même le poison venaient en aide à leurs ennemis en abrégeant leur vie; dix à quinze mille périrent sur les roues et les gibets, torturés, rompus vifs, brûlés, décapités ou pendus.

Les réformés étaient accablés d'édits vexatoires, persécuteurs, odieux ou cruels. De 1680 à 1730, c'est-à-dire pendant l'espace d'un demi-siècle seulement, on n'en compte pas moins de cent vingt, de plus en plus oppresseurs. Ces édits, non-seulement leur ôtaient toute liberté religieuse, leurs assemblées qu'ils interdisaient, leurs pasteurs qu'ils condamnaient à mort; mais bientôt ils s'attaquèrent à leurs propriétés et à leurs moyens d'existence, les expulsant de tous les emplois publics, leur fermant toute carrière. Ensuite on attaqua leur liberté personnelle, on les traqua comme

Digitized by Google

des bêtes fauves, puis, chose horrible à dire, on leur enleva leurs enfants pour les faire élever de force dans une religion que leurs parents maudissaient; enfin leur vie même leur fut souvent arrachée, quelquefois par d'horribles supplices. Ces édits et les épouvantables dragonnades qui en assuraient l'exécution, servent à expliquer, sans la justifier assurément, la guerre des Camisards.

II

Comment ces atroces persécutions étaient-elles envisagées par les protestants réfugiés dans les pays voisins et de quelle manière en parlaient-ils? C'est ce que nous voyons dans plusieurs des sermons de Saurin, prêchés à La Haye, et en particulier dans l'admirable péroraison de son discours du 1er janvier 1710, où, au nom de toutes les églises du refuge, il adresse ses vœux à la France et au monarque auteur de tant de maux. « Nos vœux sont-ils épuisés, s'écriait le grand orateur ? — Hélas! dans nos jours de joie, oublierions-nous nos douleurs? Heureux habitants de ces provin-

Digitized by Google

ces, importunés tant de fois du récit de nos misères, nous nous réjouissons de votre prospérité, refuseriez-vous votre compassion à nos maux? — Et nous, *tisons retirés du feu*, tristes et vénérables débris de nos malheureuses églises, mes chers frères, que les malheurs des temps ont jetés sur ces bords, oublierons-nous les malheureux restes de nous-mêmes? Gémissements des captifs, pasteurs en larmes, vierges outragées, fêtes solennelles interrompues, chemins de Sion couverts de deuil, apostats, martyrs, sanglants objets, tristes complaintes, émouvez tout cet auditoire. Jérusalem, si je t'oublie, que ma droite s'oublie elle-même; que ma langue s'attache à mon palais si je ne me souviens de toi, si je ne fais de toi le principal sujet de mes cantiques. Jérusalem, que la paix soit dans tes murs; Dieu veuille être touché, sinon de l'ardeur de nos vœux, au moins de l'excès de nos misères; sinon des malheurs de notre fortune, du moins de la désolation de ses sanctuaires; sinon de ces corps que nous traînons par tout l'univers, du moins de ces âmes qu'on nous enlève.

« Et toi, prince redoutable, que j'honorai jadis comme mon roi, et que je respecte encore comme le fléau du Seigneur, tu auras aussi part à mes vœux. Ces provinces que tu menaces, mais que

Digitized by Google

le bras de l'Eternel soutient; ces climats que tu peuples de fugitifs, mais de fugitifs que la charité anime; ces murs, qui renferment mille martyrs que tu as faits, mais que la foi rend triomphants, retentiront encore de bénédictions en ta faveur. Dieu veuille faire tomber le bandeau fatal qui cache la vérité à ta vue! Dieu veuille oublier ces fleuves de sang dont tu as couvert la terre et que ton règne a vu répandre! Dieu veuille effacer de son livre les maux que tu nous as faits, et, en récompensant ceux qui les ont soufferts, pardonner à ceux qui les ont fait souffrir. Dieu veuille qu'après avoir été pour nous, pour l'Eglise, le ministre de ses jugements, tu sois le dispensateur de ses grâces et le ministre de ses miséricordes! — Je reviens à vous, mes frères, je vous comprends tous dans mes vœux.... Mais il faut les puiser à la source; il ne suffit pas qu'un homme mortel ait fait des vœux en notre faveur, il faut aller jusqu'au trône de Dieu même, lutter avec le Dieu fort, le forcer par nos prières et par nos larmes, et ne point le laisser aller qu'il ne nous ait bénis. Magistrats, peuple, soldats, citoyens, pasteurs, troupeaux, venez, fléchissons le genou devant le Monarque du monde. Et vous, volées d'oiseaux, soucis rongeants, soins de la terre,

Digitized by Google

éloignez-vous, et ne troublez point notre sacrifice. »

A côté de ces nobles et touchantes paroles, il faudrait placer les éloges pompeux décernés par Bossuet à Louis XIV, « vainqueur de l'hérésie, » et les adulations des assemblées du clergé de France à ce monarque. Nous en trouvons un échantillon dans le discours prononcé au nom du clergé, dans une occasion solennelle, par l'abbé Colbert, coadjuteur de Rouen, pour remercier Louis XIV de la Révocation de l'Edit de Nantes. Voici comment le clergé parlait au monarque abusé : « Aussi faut-il l'avouer, sire, quelque intérêt que nous ayons à l'extinction de l'hérésie, notre joie l'emporterait peu sur notre douleur, si, pour surmonter cette hydre, une fâcheuse nécessité avait forcé votre zèle à recourir au fer et au feu, comme on a été obligé de faire dans les règnes précédents. Nous prendrions part à une guerre qui serait sainte, et nous en aurions quelque horreur, parce qu'elle serait sanglante; nous ferions des vœux pour le succès de vos armes sacrées, mais nous ne verrions qu'avec tremblement les terribles exécutions dont le Dieu des vengeances vous ferait l'instrument redoutable; enfin nous mêlerions nos voix aux acclamations publiques sur vos victoires, et nous gémirions en secret sur un triomphe qui, avec les défaites des ennemis de

Digitized by Google

l'église, envelopperait la perte de nos frères. — Aujourd'hui donc que vous ne combattez l'orgueil de l'hérésie que par la douceur et la sagesse du gouvernement, que vos lois, soutenues de vos bienfaits, sont vos seules armes, nous n'avons que de pures actions de grâces à rendre au Ciel, qui a inspiré à votre majesté ces doux et sages moyens de vaincre l'erreur, et de pouvoir, en mêlant avec peu de sévérité beaucoup de grâces et de faveurs, ramener à l'église ceux qui s'en trouvaient malheureusement séparés.... Ce que votre zèle a déjà fait, la postérité le regardera toujours comme la source de vos prospérités et le comble de votre gloire ! »

Si nous voulons avoir une idée de l'état de l'opinion parmi les grands et les gens de cour, écoutons enfin la spirituelle, l'aimable Mme de Sévigné parler de ce sujet tragique. Voici quelques extraits de ses lettres se rapportant aux réformés et à leurs souffrances. « M. de Grignan, dit-elle, a fait un voyage d'une fatigue épouvantable dans les montagnes du Dauphiné pour séparer et punir de misérables huguenots, qui sortent de leurs trous, et qui disparaissent comme des esprits dès qu'ils voient qu'on les cherche, *et qu'on veut les exterminer*. Ces sortes d'ennemis volants ou invisibles donnent des peines infinies, et qui, au pied de la

Digitized by Google

lettre, ne sauraient finir; car ils disparaissent en un moment, et dès qu'on a le dos tourné, ils ressortent de leurs tanières. » (Lettre au comte de Bussy, 16 mars 1689.)

« Le père Bourdaloue s'en va, par ordre du roi, prêcher à Montpellier et dans ces provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. Le père Bourdaloue le leur apprendra. Les dragons ont été de très bons missionnaires jusque là. Les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait. — Vous avez vu, sans doute, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait ni ne fera rien de plus honorable. » (Au même comte de Bussy.)

« J'admire la conduite du roi pour ruiner les huguenots; les guerres qu'on leur a faites autrefois, et les St. Barthélemy ont multiplié et donné vigueur à cette secte. Sa majesté l'a sapée petit à petit, et l'édit qu'il vient de donner, soutenu des dragons et des Bourdaloue, a été le coup de grâce. » (Lettre de M. de Bussy à Mme de Sévigné, 1685.)

« Tout est missionnaire présentement; chacun croit avoir une mission, et surtout les magistrats et les gouverneurs de province, soutenus de quelques dragons; c'est la plus grande et la plus belle

Digitized by Google

chose qui ait été imaginée et exécutée. » (Mme de Sévigné au comte de Bussy, 1685.)

III

A la fin de la guerre des Camisards, qui dura de 1701 à 1706, la réforme française était presque ruinée et à deux doigts d'une destruction complète.

Plus de discipline intérieure, de cette discipline qui avait élevé la moralité des protestants à un degré si haut; plus de lien entre les diverses églises ; depuis longtemps plus de synodes. L'œuvre constitutive du premier synode tenu à Paris en 1559, paraissait entièrement détruite.

Presque plus d'assemblées religieuses régulières ni d'instructions solides. Le culte domestique était encore célébré dans un certain nombre de familles, mais beaucoup de protestants, pour échapper à la violence de la persécution, participaient extérieurement à quelques cérémonies du culte catholique-romain et se laissaient traiter de *nouveaux convertis*.

Digitized by Google

Plus de pasteurs instruits pour prêcher la Parole de Dieu et l'expliquer aux troupeaux. Chassés par l'édit de révocation qui leur enjoignait de sortir de France sous peine des galères, puis bientôt sous peine de mort pour eux et pour toute personne qui leur donnerait en quelque manière assistance ou secours, ils étaient dispersés dans l'exil au nombre de plus de six cents. Ils avaient été peu à peu remplacés en beaucoup d'endroits par des fanatiques se disant inspirés ou prophètes, et dont les déclamations fatiguaient et dégoûtaient les gens sensés.

Ce fut en ce moment suprême que Dieu suscita Antoine Court, l'homme que, dans leur juste reconnaissance, les réformés français ont nommé le RESTAURATEUR DU PROTESTANTISME.

Né en 1696 d'une famille pauvre, nous le trouvons dès l'âge de 17 ans lecteur et prédicant dans les rares assemblées du désert qui se tenaient alors. Il paraît avoir été frappé dès l'âge de 19 ans des dangers que courait alors le protestantisme dans sa patrie et des maux intérieurs qui le menaçaient de ruine, et dès ce moment il se décida à reconstituer les synodes, à réorganiser les assemblées religieuses régulières, et à travailler à la préparation de ministres capables, pieux et instruits,

Digitized by Google

qui prêchassent purement la Parole de Dieu dans ces assemblées.

Il réunit d'abord un synode, le premier depuis la révocation de l'édit de Nantes. C'était le 21 août 1715. En ce même temps, Louis XIV, rencontrant la justice divine au terme de cette longue existence de gloire, de despotisme, de sang et d'adultère, était à l'agonie dans son palais de Versailles, et allait mourir, abandonné des siens, troublé par ses remords. Le testament du *Grand Roi* allait être honteusement cassé en parlement et son convoi funèbre accompagné des insultes, des railleries et des malédictions du peuple jetant contre le cercueil qui renfermait ses restes des pierres et de la boue. Et cette religion réformée, tant de fois anéantie, et pour la destruction de laquelle on avait frappé à Louis XIV tant de médailles, peint tant de tableaux adulateurs, élevé même une statue en bronze dans l'Hôtel-de-ville de sa capitale, cette religion dont le grand Bossuet félicitait son maître d'avoir prononcé l'entière destruction, était relevée de ses ruines par les mains d'un jeune homme de 19 ans! Le Seigneur n'est-il pas toujours celui qui aime à faire triompher sa force dans la faiblesse de ses serviteurs!

Un second synode fut tenu l'année suivante, 1716, et présidé, comme le précédent, par Antoine

Digitized by Google

Court, dont la signature est accompagnée de celle d'autres pasteurs, qui pour la plupart périrent sur l'échafaud, martyrs de leur foi.

Court s'appliqua ensuite à réorganiser le culte public des protestants, il réunit de nouveau et aussi fréquemment que possible des assemblées religieuses régulières et conformes à l'ancienne discipline. Ces assemblées se composaient d'abord de bien peu de personnes, six à douze dans les commencements. Mais il poursuivit sans se décourager une œuvre qui semblait accompagnée de si peu de succès. Il fit dans le même but et au péril de sa vie de nombreuses tournées de prédication. Nous trouvons entre autres, dans les documents de l'époque, le récit d'un de ces voyages d'évangélisation qui dura deux mois, et pendant lequel il tint 32 assemblées, dont, à la fin surtout, quelques-unes comptèrent deux et jusqu'à trois mille auditeurs.

IV

Ces courses missionnaires étaient pleines de danger, et le zèle de ceux qui les entreprenaient

Digitized by Google

souvent leur coûtait la vie. Tel fut, par exemple, le sort d'un ami d'Antoine Court, le jeune pasteur Roussel, qui fut pendu à Montpellier en novembre 1728 par jugement de l'intendant Daudé. Roussel avait été trahi et dénoncé par un homme qui gagna ainsi la somme, considérable pour le temps, de 5500 livres. Cette somme énorme était promise à tous ceux qui feraient découvrir un ministre dans l'exercice de ses fonctions. La seule source de détails que nous ayons sur la mort de Roussel est une complainte ou ballade dont nous allons donner la plus grande partie dans la naïveté touchante et pittoresque de son vieux langage. Ce genre de littérature nous a laissé quelques documents de la piété et des douleurs populaires. On se représente sans peine, dans une ferme isolée, la mère, qui berce son petit enfant et qui fait la première éducation protestante de sa jeune famille rassemblée autour d'elle en chantant d'une voix douce et triste les strophes suivantes :

Mes enfants, écoutez le cruel traitement
Qu'on a fait à Roussel, ce jeune proposant;
Il a été vendu, ah! quelle perfidie!
Comme on vend de la chair dans une boucherie.

* * *

Digitized by Google

Il fut pris, arrêté à la côte d'Aulas,
Lié et garrotté par les mains des soldats.
On le mène au Vigan, dedans cette posture,
Toujours en lui chantant toute sorte d'injures.

* * *

Ils l'ont pris et mené devant Monsieur Daudé;
En entrant dans sa chambre, on l'a interrogé:
On lui a demandé : « Que faites-vous en ville? »
— « Je suis venu exprès pour prêcher l'Evangile. »

* * *

On lui a demandé où avait-il prêché :
— « Partout où j'ai trouvé des chrétiens rassemblés. »
On lui a demandé où faisait sa demeure :
Il leur a répondu : « L'ciel est ma couverteure. »

* * *

Le soir sont arrivés beaucoup de grenadiers,
Qui l'ont pris et mené tout droit à Montpellier,
Tout droit à Montpellier, dedans la citadelle;
C'était depuis longtemps la maison des fidèles.

* * *

Sa mère le vient voir avec de ses amis,
Son beau-frère avec elle; elle lui dit : « Mon fils,
Si tu as prié Dieu, en France, c'est un crime;
Il n'y a point de pardon; tu en seras victime. »

* * *

Digitized by Google

Les Jésuites souvent vont le solliciter,
Pour sortir de prison, de religion changer.
Mais notre prisonnier sa religion dispute,
Et pour la vérité hardiment les rebute.

* * *

Quand il vit les archers et le prévôt venir,
Avecque le bourreau pour le faire mourir,
A prié le bon Dieu de lui donner courage,
Et de ses ennemis pouvoir vaincre l'outrage.

* * *

On le sort de prison pour le mener au lieu
Là où il devait rendre son âme à son Dieu,
La tête, les pieds nus, ayant au cou la corde,
Le long de son chemin chanta *miséricorde*[1].

* * *

Quand il fut arrivé tout auprès du poteau,
Ce bienheureux Roussel leva les yeux en haut,
Monta long de l'échelle, — sans lui faire aucun' peine,
Voyant le ciel ouvert comme fit St. Etienne.

* * *

Après être monté, il dit cette raison :
« Pardonnez-les, Seigneur, ne savent ce qu'ils font, »
Et puis dit au bourreau : « Toi et tout's ces personnes,
Qui de mal m'auront fait, de bon cœur je pardonne. »

* * *

[1] Le Psaume LI.

Digitized by Google

Ainsi finit ses jours, le bienheureux Roussel,
Et son âme à l'instant s'envole dans le ciel,
Pour y aller jouir d'une gloire éternelle.....
Faisons tous comme lui si Dieu nous y appelle.

V

La troisième préoccupation de Court était la fondation d'un établissement à l'étranger pour former des *pasteurs du désert*. Après plusieurs voyages et recherches, il choisit Lausanne comme le siége de cette école de théologie. A son arrivée dans cette ville, il fut accueilli avec beaucoup d'empressement et de bienveillance; on lui fit même présent de la bourgeoisie. Là bientôt, avec des secours venus essentiellement d'Angleterre, de Hollande et de la Suisse réformée, il fonda et organisa le *séminaire français* qui, de 1730 à 1812, fournit *seul* des pasteurs à la France protestante. Combien de ces candidats au martyre se préparèrent dans cet établissement et combien de pasteurs en sortirent, c'est ce qu'il est impossible d'évaluer avec quelque précision. Sans pouvoir admettre le chiffre

Digitized by Google

de plus de sept cents donné par M. Weiss, dans son *Histoire des Réfugiés*, nous ne saurions descendre à celui d'une centaine donné par M. Coquerel, dans son *Histoire des Eglises du Désert*. Quelques documents, qui paraissent dignes de foi, fixent à 25 environ le nombre des étudiants français qui se trouvaient ensemble au séminaire et les études se poursuivaient en général pendant trois ans : il résulte de ces données et de quelques autres que cinq à six jeunes ministres sortaient en moyenne chaque année du séminaire, ce qui porterait à 450 environ le nombre total des ouvriers préparés par cette institution pendant les 80 ans de son existence. Antoine Court, avec le titre de Député général des Eglises, était le directeur et l'âme du séminaire français. Le professeur Polier de Bottens le seconda puissamment et l'aida à organiser définitivement cette école des pasteurs du désert, dont il fut lui-même le doyen jusqu'à sa mort.

On cite en outre parmi les professeurs des premiers temps MM. Salchli, Besson, Alphonse Turretini, Ami Lullin, genevois, professeur d'histoire ecclésiastique, Ruchat, l'historien de la Réformation de la Suisse. Lors de la dissolution du séminaire en 1812, après la fondation de la faculté de Montauban par Napoléon, l'œuvre, toujours importante, avait peut-être perdu quelque chose de sa

Digitized by Google

pureté évangélique. Le professeur Durand en était le chef par l'importance de ses services. Il avait donné pendant 27 ans des soins paternels aux jeunes Français. On peut nommer encore les professeurs S. Secretan, Fr. Bugnion, D. Levade, E. A. Chavannes, mort en 1800, Verrey-Francillon, Chavannes-Bugnion.

Ce fut donc à cette école que se préparèrent tant d'hommes vraiment héroïques, disposés à faire le sacrifice de leur vie pour la prédication de l'Evangile. Ils sont pour la plupart demeurés obscurs aux yeux des hommes; néanmoins ils ont été grands de la vraie grandeur, celle du renoncement à soi-même, du dévouement absolu à une cause sainte.

Les seuls d'entre eux qui aient acquis de la célébrité, furent Court de Gébelin (fils unique d'Antoine Court), Paul Rabaut et Rabaut-Saint-Etienne son fils aîné.

VI

Paul Rabaut, dont la vie va faire désormais l'objet de notre étude et autour duquel se grou-

Digitized by Google

peront les principaux événements du protestantisme français au XVIIIe siècle, ne fut point un homme de génie, ni même de très grand talent. Il ne fit pas non plus de ces œuvres d'éclat qui appellent et fixent l'attention publique et procurent la gloire. Mais il avait ce qui manque le plus à nos temps et trop souvent à nous-mêmes, *un caractère*, une volonté énergique au service d'une foi simple et profonde. Il avait un dévouement complet à son devoir, à sa mission, c'est-à-dire à son Dieu. Etudier une telle personnalité, c'est vraiment retremper son âme aux sources de la fidélité chrétienne et du vrai courage.

Paul Rabaut naquit en 1718. Il était le fils d'un marchand de drap, pieux protestant dont la maison servait souvent de retraite temporaire aux prédicants du désert. Dès son enfance, Rabaut accompagnait et guidait ces hommes intrépides dans les bois et les lieux sauvages des environs et les entretiens qu'il avait avec eux l'affermissaient dans sa croyance. A l'âge de 15 ou 16 ans, il fut engagé par l'un d'eux à suivre la même carrière... Il crut qu'il le devait et il se décida à renoncer dès lors à tout avenir brillant ou sûr selon le monde pour offrir sa vie au Seigneur, dans le service de ses frères. Il devint *proposant*. Comment se faisaient alors les études préparant à l'exercice du minis-

Digitized by Google

tère? Il n'était plus question de tant d'académies célèbres, de tant de professeurs illustres; le vent de la persécution avait tout renversé et dispersé. Le proposant suivait pendant quelque temps un pasteur du désert et recevait son exemple d'abord, exemple d'abnégation souvent sublime, puis ses rares instructions, que le peu de temps, de liberté, et le petit nombre de livres d'étude rendaient assurément bien incomplètes.

Appelé dès l'âge de 20 ans, en 1738, comme pasteur à Nîmes, il se maria l'année suivante avec Madelaine Gaydan, jeune personne dont la piété et le courage égalaient les siens propres. De ce courage, ainsi que de son dévouement, elle donna bientôt une première preuve, lorsqu'elle et son mari reconnaissant que ce dernier n'était point par son développement à la hauteur de la grande tâche qu'il avait acceptée à Nîmes, ils se décidèrent d'un commun accord à se séparer, afin que Rabaut pût se rendre au séminaire de Lausanne, pour y faire de véritables études. Paul Rabaut quitta donc pour trois ans sa jeune épouse et partit pour le séminaire, d'où il revint à Nîmes en 1743. Nous ne possédons aucun document sur son séjour dans notre beau pays. Quel effet cette nature admirable produisait-elle sur ces jeunes hommes? La voyaient-ils? Exerçait-elle sur eux

Digitized by Google

cette fascination qu'elle nous fait souvent éprouver? Ou bien leur arrivait-il ce que nous raconte le bon chroniqueur auquel nous devons le récit de la vie du célèbre abbé de Clairvaux? « Bernard cheminant tout un jour le long du lac de Lausanne, nous dit-il en son latin naïf, n'y fit aucune attention ou plutôt ne vit pas qu'il le voyait. Le soir venu, comme ses compagnons de route s'entretenaient du lac qu'ils avaient admiré, Bernard leur demanda où était donc ce lac, et tous furent émerveillés de sa question. »

De retour à Nîmes, Rabaut y jouit immédiatement et malgré sa jeunesse d'une grande confiance, soit dans le sein de l'église même où il exerçait le ministère, soit parmi les protestants de toute la contrée; c'est ainsi que nous le voyons, dès cette époque, modérateur de plusieurs synodes. Une preuve douloureuse, mais certaine, de son influence et de son activité, c'est le redoublement des rigueurs dont les églises furent l'objet peu après son arrivée à Nîmes. Le château d'If (dans une petite île en face du port de Marseille), la Tour de Constance (près d'Aigues-Mortes) et d'autres édifices publics se remplirent de prisonniers et de prisonnières; les dragonnades mêmes recommencèrent avec une nouvelle rigueur dans plusieurs localités.

Digitized by Google

Pendant ce temps, Rabaut était obligé de se cacher et d'exercer son ministère dans le plus grand secret. Il prêchait fréquemment dans les bois et les terrains incultes des environs de Nîmes. Les protestants, vraiment altérés de la Parole de Dieu, s'exposaient aux plus grands dangers pour se rendre aux assemblées. Il réunissait parfois autour de lui jusqu'à 10,000 auditeurs, qu'atteignait sans peine sa voix claire et pénétrante. Sa prédication simple, sobre de pensée et d'expression, nourrie de l'Ecriture sainte, se faisait remarquer surtout par l'onction. Souvent il improvisait avec chaleur et les larmes de son auditoire répondaient à sa propre émotion. Dans d'autres occasions, il écrivait ses discours, dont plusieurs encore inédits sont conservés avec ses nombreux manuscrits. Outre ses prédications et les soins donnés à ses paroissiens de maison en maison, il s'occupait avec sollicitude de l'instruction religieuse de la jeunesse, obligé de le faire souvent de métairie en métairie ou dans d'autres lieux écartés.

L'influence de Paul Rabaut sur ses coreligionnaires parut dans l'arrestation du ministre Désubas, fait sur lequel nous nous arrêterons quelques moments, parce qu'il jette du jour sur la situation et les dispositions des protestants du midi de la France. Désubas était un jeune pasteur, chéri de

Digitized by Google

son église et des églises voisines, à cause de son caractère aimable et dévoué, de son zèle et de ses talents. Il fut trahi par un misérable apostat et saisi pendant son sommeil dans une ferme écartée. On le conduisit à Montpellier, sous bonne escorte ; mais sur la route, en divers lieux, des groupes de protestants essayèrent, à plusieurs reprises, d'arracher Désubas aux soldats qui le gardaient et à l'échafaud qu'il devait infailliblement trouver au terme de son voyage. Les troupes de l'intendant firent feu à plusieurs reprises et il y eut un assez grand nombre de protestants blessés et tués. Une fois entre autres, une troupe considérable de réformés, hommes, femmes et enfants, se présenta aux portes de la petite ville de Vernoux pour réclamer le jeune pasteur. Le rassemblement était sans armes, mais poussait des cris de douleur, mêlés sans doute aussi de quelques cris de colère; alors les habitants du bourg, qui étaient catholiques, venant en aide aux soldats ébranlés et faisant feu de leurs fenêtres sur cette troupe tumultueuse, trente personnes furent tuées et deux cents environ blessées. Les pasteurs du désert condamnèrent hautement cet essai de résistance des protestants, et le ministre captif lui-même contribua beaucoup à calmer la colère des habitants de Vernoux. Une troupe plus nombreuse de protestants,

Digitized by Google

cette fois armés pour la plupart, étant revenue le lendemain, on ne sait jusqu'où le malheur aurait pu s'étendre si le pasteur Désubas n'avait trouvé moyen, du fond de sa prison, de faire circuler dans la foule un billet ainsi conçu : « Je vous en prie avec instances, Messieurs, retirez-vous. Il n'y a eu déjà que trop de sang répandu. Je suis fort tranquille et entièrement résigné à la volonté de Dieu. » Il fut aussitôt obéi. Mais, le lendemain et les jours suivants, les mêmes troubles recommencèrent dans d'autres localités toutes remplies de protestants. Il paraît qu'en une même occasion les protestants étaient sur le point de réussir à enlever Désubas à son escorte. Alors Paul Rabaut, qui, des retraites où il était obligé de se cacher habituellement, ne perdait jamais de vue ce qui pouvait intéresser le sort des églises et qui voyait le danger extrême où les aurait mises le succès d'un mouvement qui semblait recommencer une guerre des Cévennes, arrive au moment suprême, se précipite au milieu des bandes exaspérées, leur parle, les émeut, les décide enfin à rentrer dans la soumission et dans l'ordre. Dès ce moment le convoi poursuivit en paix sa route. Désubas alla comparaître devant les états du Languedoc, assemblés en ce moment, et Rabaut reprit le cours

Digitized by Google

de ce périlleux ministère dans l'exercice duquel sa vie était incessamment exposée.

Digitized by Google

SECONDE SÉANCE.

Supplice de Désubas. — Redoublement de rigueurs. — Rabaut saisi et relâché. Bénezet et Molines. — Nouveaux dangers courus par P. Rabaut. Jean Fabre. — Les assemblées du désert. Genre d'éloquence des prédicateurs. — Le danger de P. Rabaut redouble. Appréciation modeste qu'il fait de ses travaux. — Arrestation de Rochette et des trois de Grenier. — Efforts de Rabaut en leur faveur. Réponse de J.-J. Rousseau. — Supplice de Rochette et des trois gentilshommes.

« Paul envoya de Milet à Ephèse pour faire venir » les anciens de cette église. Et lorsqu'ils furent » venus vers lui, il leur dit : Vous savez de quelle » manière je me suis toujours conduit avec vous » depuis le premier jour que je suis entré en Asie,

Digitized by Google

» servant le Seigneur avec toute humilité, avec
» beaucoup de larmes, et parmi les épreuves qui
» me sont survenues par les embûches des Juifs.
» Vous savez que je ne vous ai rien caché des choses
» qui vous étaient utiles, et n'ai pas manqué de vous
» les annoncer et de vous en instruire et en public
» et de maison en maison ; prêchant tant aux Juifs
» qu'aux Grecs la repentance envers Dieu, et la
» foi en Jésus-Christ notre Seigneur. Et mainte-
» nant, étant lié par l'Esprit, je m'en vais à Jérusa-
» lem, ne sachant pas ce qui m'y doit arriver, si
» ce n'est que l'Esprit m'avertit de ville en ville
» que des liens et des afflictions m'attendent. Mais
» je ne me mets en peine de rien et ma vie ne
» m'est point précieuse, pourvu que j'achève avec
» joie ma course et le ministère que j'ai reçu du
» Seigneur Jésus pour rendre témoignage à l'Evan-
» gile de la grâce de Dieu. » (Act. XX, 17-24.)

VII

Ce tableau de la vie d'un vrai pasteur peut caractériser le ministère de Paul Rabaut, et les der-

Digitized by Google

nières paroles, où l'apôtre déclare que sa vie ne lui est point précieuse pourvu qu'il rende témoignage à l'Evangile de la grâce de Dieu, pourraient servir d'épigraphe à la carrière de zèle et d'abnégation du pasteur du Désert dont nous esquissons l'histoire.

Nous l'avons laissé réussissant à calmer les populations protestantes qui voulaient délivrer Désubas, puis retournant à ses travaux et à ses périls incessants.

Arrivé à Montpellier, Désubas (surnommé aussi Lubac) fut mis dans la citadelle et interrogé par le commandant La Devèze. Une ballade populaire de l'époque nous fait connaître en même temps la nature de cet interrogatoire et les sentiments qui animaient le pasteur et ses coreligionnaires persécutés. La voici dans toute sa simplicité naïve :

LE COMMANDANT.

N'êtes-vous pas ministre
Ou bien prédicateur,
Et de ce cas sinistre
N'êtes-vous pas l'auteur ?

Digitized by Google

Pouvez-vous en conscience,
Sans nul ordre du Roi,
Enseigner dans la France
Et prêcher votre loi ?

* * *

Notre glorieux prince
A proscrit pour jamais,
De toutes nos provinces,
La foi des réformés.
Pourquoi faire violence ?
Monsieur, vous avez tort,
Et selon l'ordonnance,
Vous méritez la mort.

LE MINISTRE.

Lubac avec constance
Répond à ce seigneur :
— « Si j'ai prêché en France
La loi de mon Sauveur,

Digitized by Google

Les apôtres en Judée,
En Galilée épars,
Prêchèrent en ces contrées,
En dépit de César.

* * *

L'on n'est jamais rebelle,
Quand on fait en tout lieu,
D'un cœur brûlant de zèle,
La volonté de Dieu.
Peut-on, dans nos provinces,
Dites-moi, Monseigneur,
Pour obéir au prince,
Délaisser le Sauveur ?

* * *

Si, par les ordonnances,
J'ai mérité la mort,
Que la Toute-Puissance
Décide de mon tort ;
C'est à ce divin Père
Que j'élève mon cœur ;
En lui mon âme espère
D'une constante ardeur.

* * *

Digitized by Google

Aucun ne me peut nuire
Sans son pouvoir divin ;
Tout est sous son empire ;
C'est lui qui me soutient.
Sans faire résistance,
Je suis prêt à partir :
Prononcez ma sentence,
Je suis prêt à mourir.

Telle est une des formes que prenait l'expression des sentiments populaires.

Un mois plus tard (janvier 1746), Désubas fut interrogé par l'intendant Lenain [1]. Les souvenirs de la contrée, les correspondances et mémoires du temps affirment que la conduite noble et douce du ministre pendant tout son procès, que son aimable physionomie et sa gravité pleine d'onction produisirent une impression profonde sur ses juges, qui *tous pleuraient* en prononçant la condamnation à mort à laquelle ils étaient contraints

[1] Ce petit-neveu de Lenain de Tillemont, le savant historien janséniste, aurait dû se souvenir que les jésuites, dont il servait à cette heure l'acharnement contre les réformés, avaient, en 1711, profané les tombes des sages solitaires de Port-Royal et ainsi troublé la cendre du plus illustre de ses ancêtres.

Digitized by Google

par la terrible précision des arrêts et par les ordres rigoureux de la cour de Versailles. Les mémoires ajoutent que, lorsque la sentence fut prononcée, Désubas fut le seul qui n'en parut point ému. Le 2 février, il fut conduit au lieu du supplice. Il sortit de prison dépouillé de ses vêtements et les jambes nues. Le calme de sa physionomie, sa beauté, sa jeunesse (il avait 26 ans), produisirent une vive impression sur l'immense foule dont le cortége fut obligé de fendre les flots. La sympathie populaire redoubla lorsque, parvenu au bas de l'échelle du gibet, il s'agenouilla pour prier. Ensuite il voulut parler, mais personne ne put entendre ses derniers adieux, parce que le roulement de nombreux tambours étouffa sa voix. Les mémoires, écrits sur les lieux mêmes, terminent le récit par ces paroles naïves et touchantes : « Enfin, monté courageusement au haut de l'échelle, il fit paraître jusqu'au dernier moment tant de constance et de piété, que tout le monde sans distinction, *protestants* et *catholiques*, fondait en larmes; les premiers bénissant Dieu de l'édification que leur donnait le martyr, les seconds les félicitant de l'honneur qu'ils retiraient de sa courageuse fidélité. »

Les stances qui suivent expriment les sentiments religieux que l'opinion populaire prêtait au pasteur

Digitized by Google

martyr. On peut juger de l'effet que produisaient de semblables *complaintes*, lorsque les montagnards du Gévaudan ou du Vivarais les chantaient en se rendant aux lieux inaccessibles de leurs prêches ou en revenant de ces assemblées du Désert.

LE MINISTRE SUR LA PLACE DE L'EXÉCUTION.

« Mon sort n'est pas à plaindre,
Il est à désirer :
Je n'ai plus rien à craindre ;
Car Dieu est mon berger.
C'est mon fort, ma défense.
Qu'aurais-je à redouter ?
En Lui mon espérance,
Mon unique rocher !

* * *

» Mon âme, prends courage,
Car c'est pour aujourd'hui
Que tu sors d'esclavage
Pour t'en aller vers Lui.

Digitized by Google

Tu vas être ravie,
Dans ce charmant séjour,
D'ouïr la symphonie
De la céleste cour.

* * *

» Avecque les saints anges
Tu joindras ton concert,
Pour chanter les louanges
Du roi de l'univers;
Dans la gloire éternelle,
La robe tu prendras,
De couleur immortelle
Après tous ces combats.

* * *

» Allons en diligence,
Mon cœur, dans ce moment
Revêtu de constance,
Embrasser le tourment;
Allons avecque zèle,
D'un regard gracieux,
Monter sur cette échelle
Qui nous conduit aux cieux. »

* * *

Digitized by Google

Il part pour le supplice,
Escorté à l'entour
D'archers de la justice,
De quatorze tambours,
Qui jusqu'à la potence
Roulent incontinent
Pour vaincre sa constance,
Pour étourdir ses sens.

* * *

Etant à la potence,
Ce martyr généreux
Implore l'assistance
Du monarque des cieux;
D'un courage héroïque
A l'échelle il monta;
Vers la troupe angélique
Son âme s'envola.

* * *

Ainsi finit la course
D'un généreux pasteur,
Pour aller à la source
D'un céleste bonheur.

Digitized by Google

Que ton sort est aimable,
Et qu'il est glorieux;
Ta joie délectable
Dans les augustes lieux!

* * *

— Faisons cesser nos plaintes,.
Fidèles protestants,
Nos sanglots, nos complaintes
Et nos regrets cuisants.
Lubac n'est plus à plaindre,
Il est hors du danger;
Il n'a plus rien à craindre,
Ni rien à désirer.

* * *

Chérissons sa mémoire,
Imitons son ardeur,
Suivons-le dans la gloire,
Et d'esprit et de cœur.
Que si Dieu nous appelle
Au tourment rigoureux,
Imitons ce fidèle,
Nous serons bienheureux.

Digitized by Google

C'est peu de mois après le supplice de Désubas que Paul Rabaut fit remettre au terrible Lenain une sorte de déclaration authentique et, pour ainsi dire, officielle de son ministère pastoral.

« En me destinant, lui écrivait-il, à exercer le ministère dans ce royaume, je n'ai pas ignoré à quoi je m'exposais; aussi je me suis regardé comme une victime dévouée à la mort; aucune considération humaine n'aurait été capable de me faire prendre un tel parti.... J'ai cru faire le plus grand bien dont j'étais capable en me dévouant à l'état de pasteur. L'ignorance est la mort de l'âme et la source d'une infinité de crimes. Les protestants, étant privés du libre exercice de leur religion, ne croyant pas pouvoir assister aux exercices de la religion romaine, ne pouvant avoir les livres dont ils ont besoin pour s'instruire, jugez, Monseigneur, quel pourrait être leur état, s'ils étaient absolument privés de pasteurs. Ils ignoreraient leurs devoirs les plus essentiels; ils tomberaient ou dans le fanatisme, source féconde d'extravagances et de désordres, ou dans l'indifférence et le mépris de toute religion..... Votre grandeur n'ignore pas que le ministère des pasteurs a obvié en grande partie à ces inconvénients; en mon particulier, je n'ai rien négligé pour instruire solidement ceux qui ont été confiés à mes

Digitized by Google

soins. Je me suis attaché surtout, après avoir établi les vérités fondamentales de la religion, à prêcher les devoirs importants de la morale. J'ai fait des discours exprès sur l'obéissance et la fidélité au souverain.... Il est vrai que les protestants ont beaucoup souffert en diverses provinces du royaume, soit en leurs personnes, soit en celles de leurs enfants, soit en leurs biens, et que cela pourrait faire craindre que les exhortations des pasteurs n'eussent pas tout le succès désiré. »

VIII

Si le parlement de Montpellier redoublait de rigueur, la cour de Grenoble marchait sur ses traces avec une émulation fanatique. Pendant le court espace de deux années (1745 et 1746), cette cour rendit un nombre considérable d'arrêts terribles. Paul *Achard*, Etienne *Arnaud*, Pierre et Antoine *Bérard*, Jean *Faure*, Louis *Noir* et une foule d'autres réformés furent condamnés aux galères perpétuelles. — Par arrêt de mai 1745, 21 accusés; par arrêts du 28 septembre et du 15 octobre, 34

Digitized by Google

accusés; par arrêt du 6 novembre, 31 accusés; par arrêt du 22 avril de l'année suivante, 145 accusés; et par arrêt du 23 septembre, 44 accusés, — furent condamnés les uns aux galères à vie, les autres à des peines moins fortes. — Les peines étaient variées : *Porte*, fut condamné au carcan et au bannissement; — *Lambert*, à la question ordinaire et extraordinaire. — Les granges et bâtiments d'*Isnard, Payan, Pialla, Chirol, Galand* et de quelques autres furent démolis et rasés jusqu'en leurs fondements. — Un grand nombre de femmes furent livrées à l'exécuteur pour être battues de verges jusqu'à effusion de sang, dans les carrefours de Grenoble. D'autres femmes furent rasées et enfermées dans des maisons de force.

Personne n'échappait à cette cruelle justice. L'arrêt du 6 novembre condamna trente et un gentilshommes, les uns aux *galères perpétuelles*, tous à des amendes et à être déchus de la noblesse. Des condamnations capitales vinrent se joindre à ces arrêts infamants. Le ministre *Duperron* fut condamné à mort et (vu sa fuite) exécuté en effigie à Grenoble.

L'année suivante, le même parlement condamna également à mort sept ministres ou proposants : *Vouland, Descours, Dunoyer, Roland, Dubuisson, Alexandre Rang* et *Paul Favre*. Ils purent, en se

Digitized by Google

tenant cachés, échapper à l'arrêt; mais un de leurs collègues, *Louis Rang* (ou *Ranc*), fut pendu dans la ville de Die et son corps traîné dans les rues, livré aux plus vils outrages et jeté dans un égout par les ordres du commandant de la province et du grand vicaire de l'évêque.

Pendant que Louis Rang était en prison, il reçut à plusieurs reprises des lettres d'encouragement d'un de ses collègues dans le ministère, le vénérable *Jacques Roger*, qui avait alors 70 ans. « Pauvre enfant, écrivait-il à Rang (à peine âgé de 26 ans), que je voudrais être à ta place ! » Ce vœu ne fut que trop tôt exaucé. Deux mois après le supplice de Rang, le vieux pasteur Roger fut livré par un traître et saisi dans un bois près de Crest. Il répondit à l'officier qui, pour la forme, lui demandait son nom : « Je suis celui que vous cherchez depuis trente-neuf ans; il était temps que vous me trouvassiez. » Transféré à Grenoble, il y fut condamné à mort par le dispositif suivant : « La cour a déclaré le dit Roger dûment atteint et convaincu d'avoir fait les fonctions de prédicant dans les assemblées des religionnaires, et en divers lieux de la province, en réparation de quoi l'a condamné à être livré à l'exécuteur et à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive. » Après le supplice du vieillard, dont les cheveux blancs inspi-

Digitized by Google

raient tout à la fois le respect et la compassion aux témoins de cette scène, son corps demeura 24 heures suspendu au gibet et fut ensuite traîné à la rivière, qui lui servit de tombeau. Telle fut la fin du vénérable pasteur Jacques Roger, dont les travaux évangéliques avaient commencé en 1708, c'est-à-dire avant même ceux d'Antoine Court, et avaient, dès ce moment, continué pendant près de quarante années. La mémoire du pasteur Roger fut bien longtemps chère à toutes les églises du Dauphiné, dont les fidèles, orphelins d'un tel conducteur, redoublèrent de zèle en présence des rigueurs croissantes du parlement de Grenoble.

Peu de temps après, le nouvel intendant du Languedoc, vicomte de St. Priest, reçut et voulut faire exécuter l'ordre de faire rebaptiser par les curés, dans toute la contrée, les enfants des protestants.

Il convoqua donc les notables à Nîmes et ailleurs en 1751 et leur enjoignit de faire porter leurs enfants aux églises paroissiales dans un délai de quinze jours : à défaut de quoi ils seraient punis selon la rigueur des ordonnances. Les protestants se refusèrent à l'accomplissement de cet ordre, essentiellement parce que les curés, qui exigeaient la promesse de faire élever les enfants dans la foi romaine, traitaient et faisaient punir les baptisés

Digitized by Google

comme relaps [1], s'ils ne restaient pas catholiques, et que le clergé avait adopté la maxime suivante : « L'Eglise a tout pouvoir sur ceux qui ont reçu le baptême, ni plus ni moins que le roi a un plein droit sur la monnaie qu'il a faite à son coin. » — St. Priest prononça contre les opiniâtres les plus terribles menaces. Les opprimés s'épouvantent. Ils abandonnent maisons, champs, ateliers, fabriques et se sauvent dans les bois et les cavernes.

L'intendant s'en irrite et il écrit à l'un de ses subdélégués : « Ils se font illusion s'ils espèrent que le roi changera de sentiment, ou que je négligerai l'exécution des ordres précis que sa majesté m'a donnés à ce sujet... » Mais la désertion alla en augmentant et St. Priest recommença les dragonnades par des billets de logement ainsi conçus : « Le sieur N., cavalier de la maréchaussée, demeurera en garnison chez ***, jusqu'à ce qu'il ait fait porter ses enfants à l'église pour leur faire suppléer les cérémonies du baptême par le curé du

[1] La législation concernant les *relaps* était vraiment épouvantable ; il suffira de rappeler que celui qui avait été considéré par l'Eglise romaine comme lui appartenant, s'il venait à tomber malade et refusait en cet état les secours religieux du curé, était, s'il guérissait, condamné aux galères à perpétuité et tous ses biens confisqués ; — s'il mourait, son cadavre devait être traîné dans les rues sur la claie, puis les lambeaux en être jetés à la voirie.

Digitized by Google

lieu ; et il se fera payer 4 livres par jour jusqu'à parfaite obéissance, lui déclarant que la garnison sera renforcée. »

Un commandant, du nom de Pontual, criait dans les rues du Cayla : « Que personne ne se flatte ; il faut que tous les huguenots obéissent ou qu'ils périssent, dussé-je périr moi-même ! » Les soldats, aidés de quelques catholiques et souvent accompagnés des prêtres du lieu, traquèrent les enfants dans toute la contrée, mirent la main sur eux comme sur des malfaiteurs, et les traînèrent à l'église.

« Il y en avait, dit Antoine Court, de dix, douze, quatorze ans, qui ne voulaient point absolument se laisser mener à l'église, et qu'il fallait traîner à force de bras ; d'autres perçaient les cœurs et les airs des cris les plus touchants ; des troisièmes se jetaient en lions sur ceux qui voulaient les saisir, et leur déchiraient avec les mains la peau et les habits. D'autres, n'ayant pas de meilleur moyen de se venger, tournaient en ridicule la cérémonie qu'on allait faire sur eux..... Et, dans un pareil état, au milieu de ces scènes brutales et ignobles, on leur administrait de force le baptême ! »

Après avoir achevé la *rebaptisation* au Cayla, le commandant Pontual, qui déployait d'autant plus de zèle qu'on lui donnait des gratifications pour

Digitized by Google

les prises d'enfants, continua ses expéditions dans toute la Vaunage, le long du littoral, dans les plaines, mettant chez les absents et les opiniâtres des garnisaires, jusqu'au nombre de quinze ou vingt, qui brisaient, saccageaient, démolissaient tout.

La cour de Versailles, se réjouissant de voir tant d'enfants rebaptisés, ordonna de poursuivre l'œuvre dans les montagnes.

Et malgré ces odieuses persécutions et tant d'autres plus cruelles encore, le clergé catholique n'était pas satisfait, et fréquemment il faisait entendre des plaintes sur la faiblesse des intendants, sur la mollesse des poursuites. L'évêque d'Agen et l'évêque d'Alais s'étaient fait remarquer entre autres par l'importunité de leurs remontrances. Alors un magistrat (Rippert, marquis de Montclar, procureur général au parlement d'Aix), catholique, mais outré de cette intolérance sans entrailles, répondit au clergé par un mémoire qui devint bientôt célèbre et dont voici l'un des passages les plus saillants, par lequel il prouve que les persécutions demandées par l'évêque d'Alais demeureraient inefficaces :

« Si l'on donnait à ce prélat, dit-il, une liste exacte de tous les protestants qu'on a mis à mort; de toutes les personnes de tout âge et de tout rang qu'on a envoyées aux galères; de toutes les taxes,

Digitized by Google

amendes et autres contributions qu'on a exigées; de tous les enfants qu'on a enlevés à leurs parents; de tous les mariages qu'on a cassés et déclarés désordre de mœurs; de toutes les personnes qu'on a emprisonnées et retenues dans une longue captivité; de tous les excès même, et de tous les meurtres affreux commis par les troupes du roi et contre les intentions de Sa Majesté, hélas! cette liste formerait des volumes entiers. Tous les coins de la France retentissent des cris de ces malheureux; ils attirent même la compassion de ceux qui se font gloire, je ne dis pas d'être chrétiens, mais d'être hommes, et un évêque y est insensible, et cherche même à les redoubler! Ne lui siérait-il pas mieux, après avoir planté et arrosé en leur faveur, de gémir pour eux entre le vestibule et l'autel? »

IX

Paul Rabaut continuait à parcourir la contrée et à tenir des assemblées du Désert. Un jour (c'était le 30 janvier 1752), il avait alors 34 ans; au retour d'une de ces assemblées, il fut surpris et arrêté

Digitized by Google

par des dragons, avec un jeune proposant nommé *Bénezet*. Le lieutenant qui conduisait la petite troupe, craignant de ne pouvoir emmener avec sécurité les deux prisonniers, se décida à en relâcher un, et ne se doutant pas de l'importance de sa capture, il laissa partir Paul Rabaut. Bénezet fut conduit à Montpellier et y fut condamné et pendu dans des circonstances analogues à celles de Désubas. Il avait aussi 26 ans. Il laissait un jeune enfant, et sa femme qui était près d'en mettre un autre au monde.

Pris à peu près dans le même temps et dans les mêmes lieux, un autre pasteur du désert, *Molines*, eut une fin bien différente : son histoire doit nous arrêter un moment. On n'a pas oublié ce passage du magnifique discours de Saurin : « Gémissements des captifs, pasteurs en larmes, vierges outragées, fêtes solennelles interrompues, chemins de Sion couverts de deuil, *apostats*, martyrs, sanglants objets, tristes complaintes, émouvez tout cet auditoire ! » — Eh bien, voici l'un de ces infortunés apostats. Effrayé par les apprêts du supplice de Bénezet, Molines abjure et gagne ainsi sa vie et sa liberté. Mais bientôt il est bourrelé de remords et la vie lui devient à charge. Il s'enfuit en Hollande, où, après des preuves de repentance et une abjuration publique, il est de nouveau reçu

Digitized by Google

dans la communion de l'Eglise. Le fils de l'un des pasteurs d'Amsterdam nous a laissé le récit suivant, qui renferme ses souvenirs personnels à ce sujet.

« Jusqu'à son extrême vieillesse, M. Molines n'a pu se pardonner de n'avoir pas imité Bénezet. Pendant sa vie entière, il fut à ses remords ; sans cesse il revenait à cette idée : « Pourquoi n'ai-je pas su donner ma vie pour mon Sauveur, qui a donné, lui, la sienne pour mon salut ? »

» Bien jeune encore, je me souviens d'avoir vu arriver mainte et mainte fois chez mon père M. Molines, s'accusant toujours, tandis que mon père s'efforçait toujours de lui faire comprendre que, par les mérites infinis de Christ, son pardon lui était sans aucun doute accordé, et qu'il pouvait espérer son salut comme tout autre pécheur repentant. Très avancé en âge, il était affligé d'une grande surdité, ce qui obligeait mon père à lui adresser ses consolations en élevant la voix. La figure de ce malheureux, sillonnée de rides, portait l'empreinte du désespoir ; mais on y retrouvait de faibles vestiges d'une physionomie jadis noble et élevée. Son regard, éteint par les larmes, attestait tout ce que son âme avait souffert ; on ne pouvait le rencontrer sans se sentir ému de pitié ; son attitude exprimait l'affaissement ; sa tête retombant de tout son poids sur sa poitrine, et ses mains pen-

Digitized by Google

dantes annonçaient un découragement profond; sa mise négligée témoignait de son oubli des choses extérieures; toute sa personne, en un mot, prouvait qu'il ne se comptait plus parmi les vivants. Aussi quelques âmes charitables avaient-elles bien voulu pourvoir à son existence.

» Jamais il n'arrivait chez nous et ne s'asseyait silencieusement en attendant que mon père, pour la centième fois, vînt lui répéter des paroles de consolation, sans que j'éprouvasse une sorte de terreur mêlée d'une enfantine curiosité; je décrivais autour de lui un demi-cercle aussi étendu que la chambre pouvait me le permettre, et ne le perdais néanmoins pas un instant de vue. Il était tellement absorbé en lui-même, qu'il ne s'apercevait de quoi que ce soit; rien ne pouvait le distraire de ses sombres pensées; il ne pouvait oublier surtout le dernier regard jeté sur lui par Bénezet; et, quand il était en proie à ce souvenir, ses sanglots redoublaient, il regrettait la couronne du martyre perdue par sa lâcheté et conquise par son ami. Trente ans de repentir ne lui paraissaient qu'un jour insuffisant pour pleurer ce qu'il appelait son crime impardonnable.

» Un jour, cependant, il lui vint une idée qui sembla lui apporter quelque consolation. Il demanda à mon père s'il ne lui serait pas possible

Digitized by Google

d'obtenir du consistoire la permission de remonter une seule et dernière fois dans cette chaire de vérité qu'il avait tant profanée. M. Châtelain exprima quelques doutes; néanmoins il ne refusa pas de se charger de sa requête auprès de l'autorité compétente.

» Les anciens du troupeau, présidés par les ministres, décidèrent que la demande de M. Molines pouvait lui être accordée, à condition toutefois qu'il ne prêchât pas dans une église. Mon père mit à sa disposition un vaste pavillon situé au bout du jardin attenant à sa maison. Ce fut peut-être le seul moment où, sur le front si profondément attristé de Molines, vint luire un rayon, sinon de bonheur, au moins de contentement. Lorsque le public eut appris qu'une telle prédication devait avoir lieu, l'empressement pour y être admis fut extrême. On avait mis la plus grande solennité à ce service du soir. Il est aisé de deviner le sujet choisi par M. Molines. Le *repentir de St. Pierre*, par l'analogie frappante qu'il trouvait entre sa faute et celle de l'apôtre, lui avait seul paru convenir à sa situation.

» Ce discours produisit un effet prodigieux : composition, débit, application touchante et presque effrayante, firent de cette prédication un appel aux

Digitized by Google

âmes tellement impressif qu'aucun des auditeurs n'en perdit le souvenir.

« M. Molines ne survécut que peu d'années à ce jour si mémorable pour lui. Sur le lit de mort, mon père administra à ce pécheur repentant des consolations, que, cette fois, il réussit à lui faire recevoir avec la pleine conviction du pardon, auquel il n'avait pu croire jusqu'alors, et qu'il accepta avec les sentiments d'humilité et de reconnaissance qui, dès ce moment, commencèrent pour lui le bonheur éternel. »

X

Après la mort de Bénezet, les protestants s'imaginèrent que, si leur situation réelle était connue de Louis XV, il en serait touché. L'erreur était grande. Louis XV, pas plus que Louis XIV, ne voulait tolérer la réforme religieuse dans le royaume. Puis les requêtes des persécutés parvenaient difficilement et bien rarement à la cour. Ce fut alors que Rabaut s'exposa courageusement. Le marquis de Paulmy d'Argenson, ministre de la guerre,

Digitized by Google

parcourait la contrée pour des inspections; le 19 septembre 1752, Paul Rabaut, dont la tête était toujours à prix, sortant d'une de ses retraites, s'avança seul sur la route par laquelle devait passer d'Argenson; il s'approcha, se nomma et lui remit un placet. Le général, qui aurait pu d'un mot, d'un signe, le faire pendre, se découvre avec respect devant lui et promet de remettre le placet. Peut-être a-t-il tenu sa parole; du moins on a retrouvé ce mémoire, avec beaucoup d'autres antérieurs, dans les archives de l'état.

Après cela, Rabaut reprit sa vie errante; continuant de présider des assemblées que la force dissipait fréquemment. On essaie alors d'un moyen nouveau pour le contraindre à s'exiler. Une troupe armée envahit la demeure de sa famille pendant la nuit et l'on cherche à effrayer sa femme, chargée alors de l'éducation de deux jeunes garçons, les fils aînés de Paul Rabaut, et du soin de sa vieille mère infirme. On fit entendre à Madeleine Gaydan qu'elle ne jouirait pour elle-même et les êtres confiés à sa sollicitude d'aucune sécurité ni d'aucun repos tant que son mari continuerait à exercer son ministère à Nîmes et dans la contrée. L'Intendant, par l'ordre duquel on agissait de la sorte, espérait que la jeune femme, par amour pour ses enfants et pour sa mère, sollici-

Digitized by Google

terait Paul Rabaut à quitter pour un temps le pays. Mais ce fut inutilement que l'on revint plusieurs fois à la charge de la même manière ; Madeleine était de ces femmes qui, bien loin d'entraver ou de ralentir par des conseils de prudence humaine l'activité de leur mari, savent au contraire le fortifier et l'encourager au dévouement. Elle engagea le pasteur du Désert à demeurer et à continuer son œuvre. Elle-même erra pendant deux années sans domicile fixe, avec sa mère infirme et ses deux enfants ; reçue et cachée par des amis, qu'elle quittait bientôt de peur de les compromettre, pour se rendre chez d'autres, où elle ne faisait pas un plus long séjour. Pendant ces deux ans, la fermeté de cette femme héroïque ne se démentit pas, et au bout de ce temps on se lassa de cette odieuse tentative. Que le courage, la persévérance et le dévouement de cette femme chrétienne nous soient en exemple, et que son souvenir bienfaisant demeure au milieu de nous !

Le 1er janvier 1756, une assemblée du Désert fut surprise dans les environs de Nîmes et la plupart de ceux qui la composaient échappèrent par la fuite. Cependant plusieurs furent faits prisonniers par les soldats ; quelques-uns d'entre eux appartenaient aux meilleures familles commerçantes de Nîmes, et dans le nombre le vieux

Digitized by Google

Fabre, âgé de 78 ans. Son fils, qui avait réussi à s'enfuir, revient alors en arrière et supplie le chef de la troupe de le prendre, lui, jeune homme vigoureux, au lieu de son père qui, âgé et infirme, ne pourrait supporter le bagne, la chaîne et les durs travaux des galères. Jean Fabre, c'était le nom de ce fils généreux, venait d'être fiancé à une jeune parente qu'il aimait depuis longtemps. Après un long combat de générosité entre le père et le fils, le commandant, touché par les supplications et les larmes de Jean Fabre, crut pouvoir permettre l'échange [1]. Ce dévouement filial fit quelque bruit, et le duc de Mirepoix, gouverneur de la province, offrit de rendre la liberté au captif volontaire, si Paul Rabaut s'engageait à sortir du royaume; mais Fabre refusa la liberté qu'on lui offrait à ce prix et n'hésita pas à faire, pour l'église qui l'avait vu naître, le même sacrifice qu'il avait fait pour son vénéré père. « Il est du devoir de notre pasteur, dit-il, de s'occuper avant tout des malheurs publics, avant de songer à ceux qui accablent les individus ; il ne doit abandonner son poste

[1] Dans des circonstances semblables, le jeune Bazeire, des environs de Clairac, avait été moins heureux, quelques mois auparavant. Les supplications qu'il adressait aux dragons qui avaient arrêté son vieux père irritèrent ces hommes féroces, et l'un d'eux le tua d'un coup de fusil.

Digitized by Google

que lorsque son divin maître, Jésus-Christ, l'ordonnera. » Rabaut, partageant cet avis, refusa de s'éloigner, et Jean Fabre fut conduit au bagne de Toulon, revêtu de la livrée du crime et confondu avec les plus vils scélérats. Touchés de son dévouement, les officiers de la marine s'empressèrent d'adoucir son sort, mais le comte de Saint-Florentin (trop digne ministre de Louis XV), irrité des égards qu'on avait pour le forçat vertueux, donna les ordres les plus sévères et exigea qu'on le soumît à la règle commune.

Le littérateur Marmontel ayant, dans un de ses ouvrages, indiqué ce trait de dévouement filial comme sujet de drame, Fenouillot de Falbaire en fit une pièce de théâtre sous le nom de l'*Honnête criminel*. Ce drame, en cinq actes et en vers, eut un grand succès et contribua pour sa part à répandre des idées de tolérance au milieu de la société frivole du XVIIIe siècle. Quand le duc de Choiseul arriva aux affaires, Jean Fabre fut libéré, après un séjour de six ans au bagne. En arrivant à Nîmes, il retrouva son vieux père âgé de 84 ans, qui mourut de joie et de saisissement d'avoir pu de nouveau le serrer dans ses bras. Ce ne fut que quelques années plus tard qu'il put épouser sa fiancée, à cause des lois iniques qui mettaient obstacle à la célébration régulière des mariages protestants.

Digitized by Google

XI

Mais revenons. Moins de deux mois après l'assemblée où Fabre avait été saisi, c'est-à-dire en février 1756*, nous retrouvons Rabaut présidant une réunion du Désert pour l'imposition des mains à sept candidats au saint ministère dernièrement arrivés de Lausanne, où ils venaient de terminer leurs études. Un certain nombre de pasteurs et d'anciens les avaient examinés, et avaient été satisfaits de leurs connaissances théologiques. Remarquons en passant qu'à plusieurs reprises les synodes du Désert adressèrent des lettres de remerciement aux directeurs du séminaire.

Disons en quelques mots ce qu'étaient ces assemblées du Désert, dont il est si souvent question dans l'histoire des réformés français au XVIIIe siècle. Elles se tenaient en général dans des lieux écartés et incultes, dans des cavernes, dans des bois, dans des carrières abandonnées ou au milieu de sauvages bruyères. Ceux qui devaient y assister n'y étaient en général convoqués que la veille, afin d'éviter

Digitized by Google

trop de notoriété. Un trait remarquable de l'esprit des églises, c'est que ne pas être averti de la tenue d'une de ces assemblées, auxquelles on ne prenait part qu'au péril de sa vie, constituait une peine disciplinaire; on l'infligeait à ceux qui avaient scandalisé leurs frères par quelque faute grave. On était obligé de prendre des précautions minutieuses pour la sécurité de ces réunions; des sentinelles étaient placées tout à l'entour, de distance en distance, et particulièrement sur des collines ou des rochers d'où l'on pût voir au loin; dès qu'une troupe de soldats était aperçue, des signaux en indiquaient l'approche et la direction de sa marche, afin que l'assemblée pût se disperser et échapper ainsi, par une fuite prompte et bien dirigée, aux ennemis qui étaient sans cesse occupés à chercher de nouvelles victimes. Dès qu'un certain nombre de fidèles étaient réunis, ils chantaient quelques psaumes, habituellement le psaume C :

Vous qui sur la terre habitez,
Chantez à haute voix, chantez;
Réjouissez-vous au Seigneur
Par un saint hymne à son honneur.

* * *

Digitized by Google

Entrez dans son temple aujourd'hui,
Venez vous présenter à lui;
Célébrez son nom glorieux,
Et l'élevez jusques aux cieux.

Après le chant, les anciens faisaient la lecture, souvent prolongée, de l'Ecriture sainte. Puis arrivait le pasteur officiant, lequel avait été caché dans quelque habitation isolée du voisinage. Il était souvent entouré d'un certain nombre de jeunes hommes prêts à le protéger dans sa fuite si l'on signalait l'approche de la maréchaussée. Il faut se souvenir que peine de mort était prononcée contre tout ministre protestant saisi dans l'exercice de ses fonctions. La prédication, si nécessaire à une époque où les livres de piété des protestants étaient l'objet des poursuites les plus minutieuses, ne devait pas durer plus de cinq quarts d'heure. Cette limite, qui dépasserait sans doute la mesure d'attention de la plupart des auditoires protestants actuels, avait été fixée par un synode, afin de ne pas exposer trop longtemps les assemblées au danger d'être découvertes.

Nous voudrions pouvoir faire connaître, par quelques extraits du moins, le genre de la prédication de Paul Rabaut, mais ceux de ses sermons

Digitized by Google

qui ont été conservés sont encore inédits, et nous devons nous borner à transcrire l'appréciation de l'auteur de l'*Histoire des églises du Désert*, qui avait lu plusieurs de ces sermons du célèbre pasteur du Désert.

« Dans le genre de prédication de Paul Rabaut, nous dit M. Ch. Coquerel, on pourrait constater les mêmes qualités que dans ses correspondances sur les affaires du Désert. Beaucoup de simplicité et d'onction ; plus de douceur que de véhémence ; peu de discussions ; plus de charité que de profondeur ; une exposition dogmatique sans cesse soutenue de conseils moraux : tels sont les mérites distinctifs de ces discours. Il traitait assez rarement les matières de controverse avec l'Eglise romaine. Il prêchait *le dogme*, sans y rien ajouter, dans l'esprit et dans les paroles de l'Evangile, sans s'égarer dans les détails et sans se perdre en déductions. Telle est l'impression nette et arrêtée que nous ont faite plusieurs de ses discours. D'ailleurs, pour la forme, ils sont tous fort méthodiques ; ils brillent par la logique des divisions. Cette logique se fait remarquer dans quelques autres discours de cette époque que nous avons pu examiner et qui sont remarquables, soit par l'énergie, soit par la parfaite clarté des vues. »

Sous ces divers rapports, signalons un fragment

Digitized by Google

d'un sermon du Désert qui fut prêché en ce temps là (5 octobre 1752), lorsque l'on consacra au ministère de la Parole de Dieu deux jeunes proposants, dont l'un avait vu peu auparavant son propre frère aîné exécuté sur l'échafaud par l'ordre du parlement de Grenoble.

Prononcé dans quelque caverne retirée du Vivarais par le pasteur Peyrot, ce discours retrace aux jeunes ministres les périls qui les attendent au Désert. Peyrot avait choisi pour texte les paroles de Matthieu X, 16, trop bien appropriées aux circonstances déplorables des églises et de leurs pasteurs : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. »

« Rien de plus certain, — nous pouvons le déclarer à la face du ciel et de la terre, « nous sommes comme des brebis au milieu des loups. » — Que le peuple au milieu duquel nous vivons, vante sa politesse et son humanité, il n'en est pas moins cruel envers nous et altéré de notre sang. Que ses prêtres se disent les successeurs des bienheureux apôtres qui étaient d'un caractère si pacifique, qu'ils affectent une douceur apparente et d'avoir horreur du sang et du carnage, nous ne pouvons nous y fier....

» Que nous disent les craintes où nous avons été pour célébrer cette cérémonie, — les précautions

Digitized by Google

que nous avons été obligés de prendre;... que nous dit le lieu même où nous sommes réunis en une occasion si solennelle? Quoi! sans temple, exposés aux injures de l'air, obligés de fuir les lieux habités pour se cacher dans les bois, dans des déserts affreux!... Ces lieux sauvages ne nous crient-ils pas qu'il faut que nous nous regardions parmi les hommes comme des brebis au milieu des loups, puisque nous sommes obligés de les fuir avec tant de soin?.... Que nous disent ces complots sanguinaires qu'on trame chaque jour pour nous découvrir et pour nous prendre? que nous disent, non pas trente pièces d'argent, mais de grosses sommes promises aux Judas qui pourront nous trahir et nous livrer? N'est-ce pas comme autant de voix qui nous crient: Vous êtes comme des brebis au milieu des loups! — Que nous disent ces troupes dont nous sommes environnés de tous côtés, toujours armées, toujours prêtes à marcher contre nous?.... Que nous disent ces ordonnances par lesquelles notre religion est proscrite et tous ceux qui l'enseignent condamnés aux mêmes peines que les criminels?... Que nous disent ces cadavres percés de coups, ces gibets ensanglantés? que nous disent, ô douleur! ces chères brebis, ces pasteurs vénérables déchirés, massacrés?... Je m'arrête. Il n'est que trop sûr, nous sommes

Digitized by Google

comme des brebis au milieu des loups.... Qu'est-ce que cela exige de nous? Vous le sentez! un dépôt sacré vous est confié; vous devez le garder. Une couronne vous a été mise sur la tête, vous ne devez jamais souffrir qu'on vous la ravisse..... »

« Sans doute, ajoute M. Ch. Coquerel, on trouverait difficilement un mérite littéraire à ce passage à la fois âpre et touchant, auquel les circonstances du temps et du moment devaient ajouter un si puissant effet. En l'appréciant, il ne faut point oublier combien peu ils avaient d'occasions propices pour acquérir le beau langage de la France, ces hommes du Désert qui puisaient toute leur éducation dans deux ou trois années de séjour à un séminaire *suisse* et qui revenaient ensuite pour se charger des plus périlleux devoirs... »

XII

Six mois plus tard, il se tenait sur les bords du Gardon une nouvelle assemblée pour la consécration au ministère de trois nouveaux candidats arrivés de Lausanne. Dès huit heures du matin,

Digitized by Google

huit à dix mille personnes étaient rassemblées et chantaient un psaume, lorsqu'une petite troupe d'une quinzaine de soldats arrive à l'improviste et couche en joue cette immense assemblée, qui se dissout immédiatement. Les soldats, non satisfaits de ce résultat, font feu et tuent quelques personnes. Si l'on réfléchit à l'assurance avec laquelle quinze soldats tirent ainsi à bout portant sur plusieurs milliers de personnes réunies, dont plus de la moitié sans doute étaient des hommes, on voit combien l'autorité comptait sur la *non-résistance* des protestants persécutés. Les synodes l'avaient en effet expressément décidée, et Paul Rabaut avait en plus d'une occasion refusé d'officier dans des assemblées où quelques jeunes gens venaient en armes pour défendre, disaient-ils, les vieillards, les femmes et les enfants, en cas de surprise. Blâmé à ce sujet par quelques-uns, Rabaut en avait appelé à Antoine Court, son ancien maître et son ami, qui lui écrivit de Lausanne pour l'approuver et l'encourager dans cette voie : « Continuez, lui dit-il, à vous conduire de même ; évitez avec soin les lieux où pareille chose pourrait arriver encore ;... mais n'oubliez rien pour ramener avec douceur ceux qui sont dans des idées si contraires à l'Evangile.... » Ils étaient d'accord en cela l'un et l'autre avec les conseils

Digitized by Google

donnés par Calvin lui-même deux siècles auparavant aux églises de France. « J'ai entendu, leur écrivait-il en 1556, que plusieurs se délibèrent, si on vient les outrager, de résister plutôt à telle violence que de se laisser brigander. Je vous prie, très chers frères, de vous déporter de tels conseils, lesquels ne seront jamais bénis de Dieu, pour venir à bonne issue, pour ce qu'il ne les approuve point.... » En cela, comme en beaucoup d'autres choses, les protestants français étaient d'accord avec les premiers chrétiens, dont l'un des plus illustres docteurs pouvait dire aux païens : « Quand vous voulez nous faire désobéir à Dieu, vous trouvez en nous des lions ; mais quand vous voulez nous punir, vous ne trouvez plus que des agneaux. »

Dans la circonstance actuelle, plusieurs personnes avaient été tuées et un plus grand nombre blessées, soit par le feu des soldats, soit par la précipitation d'une fuite tumultueuse. Les soldats rechargeaient leurs armes et se disposaient à tirer encore, lorsqu'un certain nombre de jeunes hommes firent volte-face et protégèrent la retraite de l'assemblée en menaçant les soldats, et même quelques-uns d'entre eux en jetant des pierres. A la suite de cet événement, qui fit grand bruit à cause de cette ombre de résistance, Rabaut écri-

Digitized by Google

vit un mémoire qu'il adressa au gouverneur de la province, et dans lequel, sans justifier ceux qui avaient manqué à la patience et à la soumission, il cherchait du moins à les excuser. Rabaut exposait les griefs des protestants et faisait prévoir une nouvelle émigration. « Ils aiment le roi, disait-il, ils sont attachés à leur patrie; ils contribuent de tout leur pouvoir à la prospérité de l'Etat.... Mais si l'on continue à les traiter comme des bêtes, pourra-t-on les blâmer de chercher des climats où on les traite comme des hommes.... »

Ce mémoire produisit une extrême irritation contre son auteur, qui fut, dès ce moment, l'objet d'un redoublement de poursuites. Il se dérobait à toutes les recherches en se réfugiant parfois dans des cachettes presque inaccessibles et où, d'ailleurs, il ne demeurait jamais longtemps. Il changeait fréquemment de costume et de nom et couchait rarement plusieurs nuits de suite dans les mêmes habitations, qui étaient souvent découvertes, et que l'on cernait et fouillait avec le soin le plus minutieux. Ce fut à cette époque de sa vie qu'il passa quelque temps dans une sorte de hutte à demi creusée dans la terre et recouverte de pierres et de buissons; cette espèce de sépulcre, situé dans une lande inculte, servit à Ra-

Digitized by Google

baut de retraite pour la nuit et même de cabinet de travail, jusqu'à ce qu'un berger, qui conduisait dans la bruyère un troupeau de moutons, vint un jour à découvrir ce petit souterrain et le dénonça à la police. Rabaut regretta cette demeure sauvage comme s'il y eût joui de tous les conforts de l'existence. Jamais il ne fut saisi; plusieurs fois sur le point de l'être, il se dérobait à ses persécuteurs par le galop d'un cheval, dont l'usage lui facilitait ses immenses tournées. Souvent aussi, dans les courses que nécessitait l'exercice incessant de son ministère, il était précédé, suivi, entouré de jeunes gens dévoués, qui l'avertissaient par leurs signaux et l'accompagnaient dans les lieux où il aurait pu courir le plus de dangers. C'est ainsi que vécut et travailla pendant une longue portion de sa vie cet homme duquel on peut dire qu'il fut pendant près de 40 ans, et de jour et de nuit, en face du gibet; serviteur persévérant, ferme, doux et patient, du Maître auquel il avait consacré ses forces; chrétien courageux, qui sut unir l'énergie la plus indomptable à la plus grande modération; ne cessant de s'exposer lui-même pour l'édification de l'Eglise et prêchant sans cesse une complète soumission à l'autorité supérieure dans tout ce qui n'était pas affaire de conscience. Combien sont admirables le

Digitized by Google

touchant héroïsme et la simplicité de cette grande âme; l'attachement de cet homme de Dieu à sa mission, à son devoir! Notre admiration s'augmente encore à la vue de l'extrême modestie avec laquelle il appréciait lui-même ses travaux. Voici ce qu'il écrivait en octobre 1755 à l'un de ses amis en Suisse (il avait alors 37 ans) : « Pardonnez, Monsieur et honoré ami, un silence qu'il n'a pas été en mon pouvoir de rompre plus tôt. Occupé d'une multitude d'affaires, le jour ne me suffit pas pour tout achever et une bonne partie de la nuit y est souvent employée; je saisis avec plaisir un moment de relâche pour répondre à l'obligeante lettre dont vous m'avez honoré.

» Vous le savez, Monsieur, la renommée grossit les objets; c'est ce qu'elle a fait à mon égard. Moins je me crois tel qu'elle m'a dépeint à vos yeux, plus je ferai d'efforts pour le devenir. Si la grâce divine m'a donné quelque amour et quelque zèle pour la religion, quelque désir d'être utile à mes frères, il s'en faut bien que ces mouvements soient aussi vifs et aussi efficaces qu'ils le devraient. Quand je fixe mon attention sur le divin feu dont brûlaient pour le salut des âmes, je ne dirai pas Jésus-Christ et ses apôtres, mais nos réformateurs et leurs successeurs immédiats, il me semble qu'en comparaison d'eux nous ne

Digitized by Google

sommes que glace. Leurs immenses travaux m'étonnent et me couvrent de confusion. Que j'aimerais à leur ressembler en tout ce qu'ils eurent de louable ! Les éloges que vous me donnez, en me montrant ce que je dois faire, m'aiguillonnent puissamment à m'y appliquer de toutes mes forces. Daignez joindre à cet encouragement le secours de vos conseils, de vos exhortations et de vos prières.... »

Ce qui achève de peindre Paul Rabaut et de faire apprécier son zèle pour la gloire de Dieu, c'est que, dans ce temps même où il exerçait un ministère si périlleux et où sa tête était mise à prix, il envoyait ses deux fils aînés au séminaire de Lausanne afin de s'y préparer à ce martyre de tous les jours auquel il se vouait lui-même pour le service de Jésus-Christ.

XIII

En 1762, un nouvel échafaud se dresse à Toulouse, de nouveaux martyrs vont payer de leur sang leur attachement à l'Evangile, et Paul Rabaut

Digitized by Google

prendra une part active au sort des victimes en cherchant à toucher en leur faveur les puissants du siècle. Le jeune pasteur *Rochette*, après avoir exercé vingt mois le ministère dans la province de Quercy (dont le centre était Montauban), ayant à pourvoir au soin spirituel de vingt-cinq églises du Désert, fut bientôt épuisé de fatigue et obligé de prendre quelque repos. Dans ce but, il se rendait à des eaux thermales près de St. Antonin. Il fut prié en chemin de se détourner un peu de sa route pour célébrer un baptême dans une habitation écartée. Le guide qui le conduisait de Montauban à sa destination par des sentiers détournés, alla chercher un autre guide pour le conduire là où devait avoir lieu le baptême, et ces deux hommes venaient ensemble chercher le pasteur lorsqu'ils furent rencontrés au milieu de la nuit, sur la grande route, par une marchande de gâteaux qui se rendait à la petite ville voisine de Caussade. Les deux guides, voyant quelqu'un s'approcher et craignant d'être découverts, s'écartèrent de la route et firent un léger détour dans les champs; cela suffit pour faire penser à la marchande qu'elle avait rencontré des hommes suspects, et en arrivant à Caussade elle donna l'éveil à la police. Les autorités de cette ville envoyèrent sur la route une patrouille de milice bourgeoise, qui atteignit bientôt les deux guides

Digitized by Google

ayant cette fois avec eux un cavalier qui n'était autre que Rochette. Leurs réponses parurent embarrassées; on les conduisit à Caussade, où ils furent interrogés par les autorités municipales. Rochette ayant déclaré qu'il était ministre protestant, les magistrats, animés de sentiments de bienveillance, l'engagèrent à rétracter cette déclaration, qui pourrait lui devenir funeste. Mais Rochette répondit qu'ayant dit la vérité, il ne saurait comment rétracter sa première déclaration. Plus tard, on saisit sur lui (et on s'en servit au procès) son attestation d'études délivrée au séminaire et signée: Antoine Court, Polier de Bottens. Lausanne, octobre 1759.

Le jour suivant était jour de foire à Caussade; la nouvelle de l'arrestation de Rochette causa un certain tumulte parmi les habitants de la ville et du voisinage, dont un grand nombre étaient protestants. Les autorités effrayées firent sonner le tocsin, rassemblèrent des milices et mirent en prison un assez grand nombre de protestants et, en particulier, trois frères, trois jeunes gentilshommes nommés *de Grenier;* ils appartenaient à l'une de ces familles qu'un des rois prédécesseurs de Louis XIV avait anoblies pour avoir introduit en France l'industrie de la fabrication du verre, et qu'on nommait à cause de cela gentilshommes

Digitized by Google

verriers. Ces trois jeunes gens étaient accusés, mais sans que l'on pût en avancer aucune preuve, d'avoir voulu délivrer par les armes le ministre captif. Au bout de quelques semaines, le parlement de Toulouse évoqua l'affaire; c'était la mort de Rochette et des verriers.

Les églises furent consternées; et Rabaut, oubliant les périls de sa vie errante et de son ministère incessant, fit des efforts inouïs en faveur des prisonniers. Il écrivit à leur sujet une supplique à Madame Adélaïde, fille aînée de Louis XV, qui, au milieu des dissipations d'une cour égoïste et voluptueuse, se faisait remarquer par sa bienfaisance, par la pureté de ses mœurs et l'élévation de son caractère. « L'un des plus grands avantages de votre illustre naissance et de votre haut rang, disait-il à cette princesse, est d'être propice aux malheureux. On sait, Madame, que vous prenez plaisir à faire ce noble usage de votre crédit et que plusieurs infortunés ont éprouvé les effets de votre puissante intercession. C'est ce qui m'enhardit à écrire à V. A. R. Ce que je vous propose, Madame, la grâce que je vous demande, c'est d'arracher au supplice non un malfaiteur mais un homme de bien, un ministre protestant, nommé Rochette, qui sera bientôt condamné à mort, si V. A. R. n'obtient sa grâce. Il est juste, il est nécessaire que ceux qui troublent la société soient

Digitized by Google

punis, mais non ceux qui contribuent à faire régner la piété, la concorde et la subordination. Or il est de notoriété que ce sont les ministres qui ont étouffé le fanatisme par leurs solides instructions. En exerçant leurs fonctions dans le royaume, ils ont retenu un très grand nombre de sujets de S. M., qui en seraient sortis pour chercher dans d'autres climats un culte dont ils ne sauraient se passer. »

On ne peut malheureusement découvrir aucune trace de l'effet de cette lettre ; peut-être ne parvint-elle pas même à celle qui devait la recevoir. La noble princesse à laquelle cette supplique s'adressait, émigra en 1791 pour se retirer à Rome, d'où elle dut sortir en 1799 à l'approche de l'armée française, et peu de temps après elle mourut dans cet exil.

Rabaut écrivit aussi, mais en vain, au maréchal duc de Richelieu, et au duc de Fitz-James, l'un et l'autre alors fort en crédit à la cour. Il écrivit à Jean-Jacques Rousseau, qui habitait alors *l'Ermitage* dans la vallée de Montmorency. A cette époque, Rousseau avait depuis deux ans publié la nouvelle Héloïse et il travaillait à l'Emile. Voici sa réponse aux instances par lesquelles Rabaut le pressait d'user de son crédit en faveur de Rochette et des trois jeunes gentilshommes :

Digitized by Google

Montmorency, 24 octobre 1761.

...« J'ai vu par votre lettre, avec une douleur mêlée d'indignation, les traitements affreux que souffrent nos malheureux frères dans le pays où vous êtes, et qui m'étonnent d'autant plus que l'intérêt du gouvernement serait, ce me semble, de les laisser en repos du moins quant à présent. Je comprends bien que les furieux qui les oppriment consultent bien plus leur humeur sanguinaire que l'intérêt du gouvernement; mais j'ai pourtant quelque peine à croire qu'ils se portassent à ce point de cruauté si la conduite de nos frères n'y donnait pas quelque prétexte. Je sens combien il est dur de se voir sans cesse à la merci d'un peuple cruel, sans appui, sans ressource et sans avoir même la consolation d'entendre en paix la Parole de Dieu. Mais cependant, Monsieur, cette même Parole de Dieu est formelle sur le devoir d'obéir aux lois des princes. La défense de s'assembler est incontestablement dans leurs droits; et, après tout, ces assemblées n'étant pas de l'essence du christianisme, on peut s'en abstenir sans renoncer à sa foi...Qui veut être chrétien doit apprendre premièrement à souffrir, et tout homme doit avoir une conduite conséquente à sa doctrine.

» Ces objections peuvent être mauvaises, mais

Digitized by Google

toutefois, si on me les faisait, je ne vois pas trop ce que j'aurais à répliquer.... D'ailleurs, Monsieur, je ne ferais par un zèle indiscret que gâter la cause pour laquelle je voudrais m'intéresser. Les amis de la vérité ne sont pas bien venus dans les cours et ne doivent pas s'attendre à l'être. Chacun a sa vocation sur la terre; la mienne est de dire au public des vérités dures, mais utiles; je tâche de la remplir sans m'embarrasser du mal que m'en veulent les méchants, et qu'ils me font quand ils peuvent. J'ai prêché l'humanité, la douceur, la tolérance, autant qu'il a dépendu de moi; ce n'est pas ma faute, si l'on ne m'a pas écouté; du reste je me suis fait une loi de m'en tenir toujours aux vérités générales : je ne fais ni libelles ni satires; je n'attaque point un homme, mais les hommes; ni une action, mais un vice. Je ne saurais, Monsieur, aller au delà.....

» Je vois par votre lettre que vous avez, ainsi que moi, appris à souffrir à l'école de la pauvreté. Hélas! elle nous fait compatir aux malheurs des autres; mais elle nous met hors d'état de les soulager. Bonjour, Monsieur, je vous salue de tout mon cœur. »

Digitized by Google

XIV

Après avoir ainsi frappé en vain à toutes les portes, il ne restait plus aux prisonniers qu'à subir la justice du parlement de Toulouse. Rochette fut condamné au gibet; les frères de Grenier, comme gentilshommes, à la décapitation; Viguier, l'un des guides, à dix ans de galères, et Viala, le second, à six ans. Quelque justes appréhensions que leur inspirât le rigorisme fanatique du parlement, les églises étaient loin de s'attendre à cet *arrêt foudroyant*. Il parut inouï, barbare à l'égard surtout des verriers, dont la culpabilité n'avait reçu des débats aucune certitude juridique. Ils étaient condamnés sur une simple présomption.

« Eh bien, » s'écrièrent les martyrs, quand le lendemain matin on leur eut lu la sentence dans leur prison, « eh bien, il faut mourir ! Prions Dieu d'accepter le sacrifice que nous lui offrons ! » Le ministre fit une prière, « très touchante » disent les relations, puis, ils embrassèrent leurs compagnons condamnés aux galères, et félicitèrent

Digitized by Google

ceux qui recouvraient leur liberté ! Les quatre principaux curés de la ville entrèrent et leur offrirent la vie pourvu qu'ils se convertissent ; Rochette les remercia de leur zèle et les supplia de ne pas troubler leurs derniers moments. L'un des prêtres les menaça de l'enfer. « Nous allons paraître, répondit le pasteur, devant un juge plus juste que vous, devant celui-là même qui a versé son sang pour nous sauver. » Les curés l'interrompirent, et quand ils parlèrent de l'hérésie et du pouvoir qu'a l'Eglise romaine de délier les péchés, le ministre les interrompit à son tour, et leur dit que la religion protestante est fondée sur l'Ecriture et que les péchés ne sont remis que par la foi en la mort du Rédempteur.

A midi, les prêtres se retirèrent pour laisser prendre aux martyrs leur dernier repas ; mais, n'ayant plus besoin de sustenter cette vie mortelle, ils ne songèrent qu'à donner à leurs âmes leur festin mystique, des exhortations, des prières, des hymnes, aliments d'immortalité. Leur calme et pieux enthousiasme attendrit les geôliers et les soldats ; mais quand les captifs les remercièrent de leurs bons offices, et les prièrent de leur pardonner leurs torts involontaires, les gardiens fondirent en larmes. L'un d'eux surtout paraissait vivement ému. « Mon ami, lui dit Rochette, n'êtes-

Digitized by Google

vous pas prêt à mourir pour votre roi? Pourquoi donc nous plaignez-vous de mourir pour Dieu? »

Une heure après, les curés revinrent. Les martyrs les supplièrent encore de se retirer. « Mais c'est pour votre salut que nous sommes ici! » s'écria l'un des prêtres. Lourmade répondit : « Si vous étiez à Genève, prêts à mourir dans votre lit (car on n'y tue personne pour cause de religion), seriez-vous bien aises que quatre ministres, sous prétexte de zèle, vinssent vous persécuter jusqu'au dernier soupir? Ne faites donc pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » — Et comme les prêtres les obsédaient avec le crucifix : « Parlez-nous, s'écria Coumel, parlez-nous de celui qui est mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification; nous sommes prêts à vous écouter; mais n'y mêlez point vos superstitions! »

A deux heures, les martyrs sortirent des prisons de la conciergerie. Les prêtres se placèrent avec eux sur le chariot fatal. Un capitaine en robe rouge, à la tête de la garde à cheval de la cité, un commissaire du parlement en robe noire, l'un et l'autre chargés d'assister à l'exécution, formaient avec le bourreau le funèbre cortége. Aux termes de l'ordonnance, le ministre était nu-pieds, sans habits et *la hart au col*, ayant selon la sentence un écriteau sur la poitrine et sur le dos, portant ces

Digitized by Google

mots : MINISTRE DE LA RELIGION PRÉTENDUE RÉFORMÉE. Mais les verriers s'étaient vêtus avec une sévère élégance pour cette fête de la mort. — Devant le portail de la cathédrale, le char s'arrêta. Le ministre, craignant qu'on ne voulût le forcer d'abjurer devant l'autel, refusait de descendre. Le commissaire lui dit que c'était pour faire amende honorable et pour demander pardon à Dieu, au roi et à la justice d'avoir contrevenu aux ordonnances. « Vous voyez donc, répondit-il, que je ne m'étais pas tout à fait trompé; ce serait faire abjuration. » — « Ce n'est qu'une formalité ! » repartit le commissaire. — « Je ne connais pas de formalité contre ma conscience, » répliqua le ministre. Mais on le força de descendre du chariot. Il se mit pourtant à genoux, et dit : « Je demande pardon à Dieu de tous mes péchés, et je crois fermement en être lavé par le sang de Jésus-Christ, qui nous a rachetés à grand prix. Je n'ai point de pardon à demander au roi. Je l'ai toujours honoré comme l'oint du Seigneur; je l'ai toujours aimé comme le père de la patrie. J'ai toujours été bon et fidèle sujet, et les juges m'en ont paru très convaincus. J'ai toujours prêché à mon troupeau la patience, l'obéissance, la soumission, et mes sermons, qu'on a en main, sont renfermés en abrégé en ces paroles : Craignez Dieu, honorez le roi. Si j'ai contrevenu

Digitized by Google

à ses lois touchant les assemblées religieuses, c'est que Dieu m'ordonnait d'y contrevenir; quant à la justice, je ne l'ai point offensée, et je prie Dieu de pardonner à mes juges. » Après de vives contestations, le greffier et le bourreau durent se contenter de ces aveux.

Le char funèbre se dirigea vers l'échafaud. Une foule immense se pressait sur le passage du cortége; elle envahit la place fatale, les fenêtres voisines, les balcons, les toits; on ne voyait que des nuées de têtes! Cette populace fanatique, dont les rugissements demandaient naguère le sang de Calas, oubliait sa férocité à l'aspect des confesseurs qu'elle trouvait sans doute bien jeunes pour mourir. Rochette avait vingt-six ans, Coumel trente-quatre, Sarradon trente-deux, Lourmade vingt-deux seulement. Les de Grenier étaient grands et beaux; leur figure exprimait un mélange de douceur et de fierté. Sur la face du ministre, pleine de grâce et de sérénité, rayonnait comme un ravissement de la mort. Ils s'entretenaient ensemble et à haute voix de la vie meilleure à laquelle ils allaient surgir, et des choses du ciel. Leurs discours arrachaient à la foule des larmes et des sanglots. Rochette remplit jusqu'à la fin ses devoirs de pasteur en exhortant ses compagnons. Il les

Digitized by Google

bénit une dernière fois, puis monta l'échelle en chantant cet hymne :

La voici l'heureuse journée
Qui répond à notre désir !
Louons Dieu, qui nous l'a donnée,
Faisons-en tout notre plaisir.
Grand Dieu ! c'est à toi que je crie :
Garde ton Oint et le soutiens.
Grand Dieu ! c'est toi seul que je prie :
Bénis ton peuple et le maintiens....

Ps. CXVIII, 12.

Le bourreau le conjura de mourir catholique. Le ministre lui répondit : « Jugez quelle est la meilleure religion, celle qui persécute ou celle qui est persécutée ? » Il dit aussi qu'un de ses oncles et son grand-père étaient morts pour l'Evangile, et qu'il serait le troisième martyr de sa famille.

Des trois gentilshommes, les deux aînés virent sans la moindre émotion le supplice du ministre ; mais le plus jeune pencha son visage dans ses mains en sanglotant. Puis ils s'embrassèrent et recommandèrent leurs âmes à Dieu.

Coumel fut décapité le premier ; Sarradon le se-

Digitized by Google

cond; quand vint le tour du jeune Lourmade, le bourreau lui dit avec attendrissement : « Voyez vos frères ! .. ne mourez pas ! .. abjurez ! » — Le martyr, se courbant sur le billot ensanglanté, lui répondit : « *Fais ton devoir.* »

..... Ainsi périrent ces jeunes et héroïques martyrs. Leur mort répandit dans les églises un deuil universel et leur oraison funèbre retentit, au milieu des gémissements, dans toutes les chaires du Désert.

C'était le 26 février 1762, et Rochette fut le dernier ministre martyr du Désert.

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME SÉANCE.

Le procès Calas et la part qu'y prend Rabaut. — Les galériens protestants. — Les prisonnières de la tour de Constance. Marie Durand et sa correspondance avec Rabaut. — Le consistoire de Nîmes accorde à Paul Rabaut un congé illimité.— L'édit de tolérance de 1787 et les plaintes du clergé catholique à ce sujet. — Rabaut-St. Etienne défend la liberté religieuse à l'Assemblée constituante.— Il est guillotiné. Vieillesse et mort de Paul Rabaut.

« .... Je regardai, et voici une grande multitude » de gens que personne ne pouvait compter, de » toutes nations, tribus, peuples et langues, les-

Digitized by Google

» quels se tenaient devant le trône et en présence
» de l'Agneau, vêtus de longues robes blanches et
» ayant des palmes en leurs mains, et ils criaient
» à haute voix en disant : Le salut est de notre
» Dieu, qui est assis sur le trône, et de l'Agneau...
» .... Alors un des Anciens prit la parole et me
» dit : Ceux-ci, qui sont vêtus de longues robes
» blanches, d'où sont-ils venus ? Et je lui dis :
» Seigneur, tu le sais. Et il me dit : Ce sont ceux
» qui sont venus de la grande tribulation, et qui
» ont blanchi et lavé leurs longues robes dans le
» sang de l'Agneau. C'est pourquoi ils sont devant
» le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit
» dans son temple ; et celui qui est assis sur le
» trône habitera avec eux. Ils n'auront plus faim,
» ils n'auront plus soif, et le soleil ne frappera
» plus sur eux, ni aucune ardeur. Car l'Agneau
» qui est au milieu du trône les paîtra, et les con-
» duira aux vives fontaines des eaux, et Dieu es-
» suiera toutes larmes de leurs yeux. » (Apoc. VII,
» 9-10, 13, 17.)

Sainte et touchante armée des martyrs, combien les églises réformées de France ont grossi tes rangs ! Que ces milliers et ces milliers de victimes

Digitized by Google

immolées pour la foi, mais chantant aujourd'hui les louanges immortelles du Seigneur, vivent à jamais dans notre souvenir ! Gardons pieusement leur mémoire, et que l'exemple de leur abnégation, de leur courageuse fidélité, réchauffe nos cœurs et retrempe notre christianisme.

XV

Le supplice de Rochette et des trois gentilshommes verriers eut un immense retentissement dans les églises réformées de l'époque. De nombreuses lettres furent adressées à Rabaut. « Nous voyons par là, lui écrivait un pasteur du Dauphiné, que, malgré la corruption du siècle et le relâchement du zèle, il y a encore des chrétiens d'une piété si solide que les premiers siècles de l'Eglise n'ont rien produit de mieux. La mort édifiante de cet illustre confesseur est plus propre à affermir les fidèles que toutes les prédications qu'il aurait pu faire pendant un long ministère. » Les églises s'empressèrent d'adopter la famille de Rochette, qui était dans une grande gêne, et des

Digitized by Google

sommes assez fortes furent consacrées au paiement de cette dette sainte.

De la correspondance des pasteurs du Désert avec Rabaut, il faut conserver un trait touchant. Le supplice de Rochette et des trois de Grenier avait refroidi bon nombre de protestants aisés du Béarn à l'égard des pauvres de la communion catholique. Ils s'appuyaient entre autres sur ce que le redoublement de la persécution devait les engager à concentrer leurs aumônes sur les nécessiteux de leur propre église. Le digne et évangélique pasteur Fosse déclare qu'il réfute avec toute la douceur possible cet odieux esprit de récrimination, si opposé à la charité de Jésus-Christ envers tous les hommes. « J'ai recours avec bonheur, » écrit-il à Paul Rabaut, « à l'autorité de vos conseils et à la conduite que vous tenez envers les nécessiteux catholiques de votre contrée, pour dissiper leurs malheureux doutes. »

Mais l'attention publique fut bientôt détournée de cet événement, par un drame encore plus tragique si possible, et avec lequel Rabaut a des rapports plus étroits; je veux parler de l'affaire Calas, qui eut un éclat immense. Je ne saurais entrer ici dans les détails; cette histoire émouvante et du plus haut intérêt devrait être traitée à

Digitized by Google

fond et pour elle-même. Je ne la mentionnerai que par son rapport avec l'histoire de Rabaut[1].

Jean Calas, négociant respectable à Toulouse, avait au nombre de ses enfants un fils, nommé Marc-Antoine. Ce jeune homme, d'un naturel mélancolique et d'un caractère fâcheux et sans énergie, s'était suicidé en se pendant le soir à une porte du magasin de son père. Les Calas étaient protestants, et le bruit public, dans cette fanatique ville de Toulouse, les eut bientôt accusés de parricide et de fratricide à l'égard de Marc-Antoine, qui, disait-on (sans en pouvoir donner aucune preuve), était sur le point d'abjurer. Pour donner plus de poids à cette rumeur populaire, on ensevelit Marc-Antoine Calas avec toutes les pompes de l'Eglise romaine et comme un martyr de la foi catholique. Quelques jours après l'inhumation, les Pénitents blancs firent célébrer dans leur chapelle un service magnifique pour l'âme du martyr. L'église entière était tendue de blanc, et, pour frapper plus violemment les esprits, on avait érigé, au centre de l'édifice, un catafalque magnifique, au sommet duquel était debout un squelette (loué

[1] On trouvera tous les détails désirables dans un ouvrage récent, très intéressant et très complet : *Jean Calas et sa famille*. Etude historique, d'après les documents originaux, par Athanase Coquerel, fils, pasteur à Paris. Cherbuliez, éditeur. Un vol. in-12 de 540 pages. Prix : 5 fr.

Digitized by Google

à un chirurgien). On lisait le nom du défunt aux pieds de cette hideuse représentation, qui tenait de la main droite une palme, emblème du martyre, et de l'autre cette inscription en gros caractères : ABJURATION DE L'HÉRÉSIE.

Après un procès inouï dans sa teneur générale et dans tous ses détails, Jean Calas fut condamné, le 9 mars 1762, à subir la question ordinaire et extraordinaire, et à être rompu vif, roué, puis jeté dans un bûcher. Il fut exécuté trois semaines après Rochette et les gentilshommes verriers ; ses biens furent confisqués ; ses enfants, bannis ou enfermés au couvent, par lettres de cachet. Mais, trois ans après, et par suite des efforts généreux et persévérants de Voltaire et d'autres hommes distingués, le procès fut révisé par la Chambre des maîtres des requêtes du roi. Les maîtres des requêtes qui jugèrent cette grande cause, étaient au nombre de quarante. On comptait parmi eux quatorze intendants de provinces. Ils examinèrent l'affaire dans le plus grand détail, en six longues séances, et le premier jugement fut cassé à l'unanimié des voix. La mémoire de Calas fut réhabilitée, et ses biens rendus à ses enfants.

Le *monitoire*, espèce d'acte d'accusation du procureur général destiné à être lu dans toutes les églises, avait affirmé que les parents protestants

Digitized by Google

étaient obligés par leur religion de faire mourir leurs enfants lorsque ceux-ci manifestaient l'intention de passer au catholicisme romain. Cette inculpation, admise par le grand nombre comme vérité authentique, exaspérait le peuple de Toulouse et agissait même sur une partie des juges. Pour plusieurs personnes, il n'y avait là sans doute qu'un prétexte, mais, pour d'autres, il y avait réellement une cause de grande indignation : on comprend l'importance terrible que cette calomnie odieuse pouvait avoir pour les protestants de toute la France.

On prit beaucoup de peine pour dissiper les fausses idées répandues à cet égard dans le public par les ennemis incessants des réformés. L'avocat des Calas fit même venir une déclaration officielle de la Compagnie des pasteurs et professeurs de l'église et de l'académie de Genève, attestant « qu'il n'y a jamais eu un synode ni aucune assemblée qui ait approuvé cette doctrine abominable, qu'un père puisse ôter la vie à ses enfants pour prévenir leur changement de religion, ou pour les en punir,.... que ni Calvin, ni aucun docteur de la réforme n'a jamais rien enseigné de semblable, et que, bien loin que ce soit la doctrine des églises protestantes, ces églises la détestent et l'abhorrent unanimement... »

Digitized by Google

Mais ce n'était pas assez que les protestants étrangers répondissent pour dissiper un tel mensonge ; il fallait que ceux de France se défendissent à leur tour. Paul Rabaut publia la *Calomnie confondue,* mémoire destiné à éclairer la justice et l'opinion sur le compte de l'odieuse inculpation dirigée contre ses coreligionnaires. Après avoir dit que les premiers chrétiens d'abord et que les réformateurs du XVIe siècle ensuite, furent les objets des accusations les plus odieuses, il continue en ces termes : « Nous ne le dissimulons pas, c'est nous attaquer par l'endroit le plus sensible que de nous imputer de semblables horreurs. Que l'on confisque nos biens, qu'on nous envoie aux galères, qu'on attache nos ministres au gibet, mais du moins qu'on respecte une morale qui n'a d'autre auteur que Jésus-Christ même. Qu'on nous punisse comme de mauvais raisonneurs ou comme infracteurs de ces lois pénales que nous ne pouvons observer sans violer de plus augustes lois, mais qu'on ne nous accuse pas d'être des pères dénaturés, et de l'être en vertu des maximes d'une religion toute sainte.....

» Le principe fondamental des protestants consiste à reconnaître l'Ecriture sainte comme unique règle de la foi et des mœurs ; cette Ecriture sainte, où l'on n'apprend assurément pas à commettre le

Digitized by Google

parricide. Quelle est l'église qui soutient le plus fortement que la foi est un pur don de Dieu, que la conscience relève de lui seul, qu'on ne peut croire d'après autrui, qu'une foi aveugle est une foi morte, que tous les actes de piété doivent être volontaires? C'est la nôtre. Quelle est celle qui a le plus de support pour les hérétiques, qui pousse le plus loin la tolérance civile, qui prétend qu'on ne doit combattre les erreurs qu'avec le glaive de l'esprit, c'est-à-dire la Parole de Dieu? C'est encore la nôtre.

» Ce sont des protestants qui ont plaidé avec le plus de force pour la liberté de croire et de penser? Aussi c'est nous attaquer dans notre fort que nous accuser d'un esprit persécuteur. On croit généralement, parmi nous, qu'il faut tolérer les errants; qu'il faut honorer la divinité et ne la venger jamais. Nous abandonnons la vengeance des hérésies à Dieu, à qui seul elle appartient.

» La calomnie qu'on nous impute est détruite d'ailleurs par une longue expérience. Depuis l'édit qui révoqua celui de Nantes, les conversions à l'Eglise romaine ne furent que trop nombreuses parmi nous; a-t-on jamais ouï dire que quelqu'un des convertis ait été puni, que sa conscience ait été forcée, que son abjuration lui ait été funeste?.....

Digitized by Google

» Dans six mois d'ici, quand les passions seront dans le silence, quand les esprits ne seront plus échauffés par des bruits populaires, quand le Parlement, sur qui toute l'Europe a les yeux ouverts, aura prononcé, on rougira d'avoir opposé un fanatisme réel à un fanatisme imaginaire. »

La brochure de Rabaut excita la colère des ennemis du protestantisme ; elle fut déférée au Parlement et par lui condamnée à être lacérée et brûlée de la main du bourreau, sur la place du palais ; ce qui eut lieu effectivement. Et, comme la cour avait ordonné « qu'il serait fait des poursuites contre ceux qui avaient composé, écrit, imprimé et distribué le dit libelle, » et que l'auteur en était connu de tout le monde, on conçut en France et à l'étranger de vives craintes pour Paul Rabaut, et de toutes parts on lui offrit un asile et des moyens d'existence. Les propositions les plus honorables et les plus affectueuses lui parvinrent de Copenhague, de Hollande, de Genève et de Lausanne, où il avait des amis nombreux et fidèles. Mais Rabaut était encore dans la force de l'âge, il avait à peine 45 ans, et il n'hésita pas à tout refuser. Il dut seulement se cacher avec un redoublement de précautions.

Digitized by Google

XVI

Nous n'aurions pas fait connaître, d'une manière quelque peu complète, l'époque et le ministère de Rabaut si nous ne disions rien des rapports du pasteur du Désert avec les galériens protestants et les prisonnières pour cause de religion. Dans le déploiement de sa grande activité et de sa vive sympathie pour les maux de ses frères, Rabaut cherchait, au milieu de ses propres dangers et de ses privations personnelles, à émouvoir la charité des protestants de la France et de l'Europe en faveur des pauvres galériens, dont le sort était vraiment affreux.

Peu après la Révocation, les galères et le bagne de Marseille renfermaient plus de six cents réformés ; il y en avait à Toulon, à peu près autant. Dunkerque et d'autres ports en comptaient aussi un grand nombre. La plus grande partie étaient des fugitifs surpris et arrêtés dans leur tentative d'émigration. Les routes étaient sillonnées de longs convois de ces malheureux, que, de diverses pro-

Digitized by Google

vinces, on entraînait vers cette affreuse captivité. « On voyait sur toutes les routes du royaume, dit un historien, ces misérables condamnés marcher en grosses troupes, portant à leur cou de pesantes chaînes qu'on leur donnait toujours le plus incommodes qu'on pouvait trouver ; et plusieurs en ont traîné qui pesaient plus de cinquante livres. On leur faisait faire de longues traites, et, quand ils tombaient de lassitude, on les relevait à coups de bâton. Le pain qu'on leur faisait manger était grossier, malsain, et l'avarice de leurs gardiens ne permettait pas de leur en donner autant qu'il leur en fallait pour vivre. En arrivant, on les logeait dans les prisons les plus sales, ou bien on les mettait dans des granges, où ils couchaient sur la terre, sans couverture, sans être soulagés du poids de leurs chaînes. »

M. l'amiral Baudin a donné, il y a quelques années, une description du sort des galériens protestants au XVIIIe siècle, description qu'il a puisée aux sources mêmes, pendant qu'il accomplissait une inspection militaire dans les ports de Marseille et de Toulon. Un trait qui prête un intérêt de plus aux recherches et aux communications de M. Baudin, c'est que cet officier supérieur de la marine française, mort il y a quelques années à Paris, en bon protestant et en bon chrétien, était

Digitized by Google

né et avait été élevé dans la communion romaine.

« Le régime des galères, dit-il, était alors excessivement dur. C'est ce qui explique l'énorme proportion de la mortalité par rapport au chiffre des condamnations. Les galériens étaient enchaînés deux à deux sur les bancs des galères, et ils étaient employés à faire mouvoir de longues et lourdes rames, service excessivement pénible. Dans l'axe de chaque galère et au milieu de l'espace occupé par les bancs des rameurs, régnait une espèce de galerie appelée la *coursive*, sur laquelle se promenaient continuellement des surveillants appelés *comes*, armés chacun d'un nerf de bœuf, dont ils frappaient les épaules des malheureux qui, à leur gré, ne ramaient pas avec assez de force. Les galériens passaient leur vie sur leurs bancs ; ils y mangeaient et ils y dormaient, sans pouvoir changer de place plus que ne leur permettait la longueur de leur chaîne, et n'ayant d'autre abri contre la pluie et l'ardeur du soleil, ou le froid de la nuit, qu'une toile appelée *taud*, qu'on étendait au-dessus de leurs bancs quand la galère n'était pas en marche, et que le vent n'était pas trop violent. »

Ajoutez la hideuse livrée du bagne, la casaque rouge, les cheveux et les sourcils rasés, le bâillon de liége suspendu au cou ; car, dans certaines

Digitized by Google

manœuvres, toute la chiourme était bâillonnée. C'est à de telles souffrances, c'est à cet horrible accouplement avec les plus vils criminels, que furent condamnés des milliers d'hommes dont le seul crime était leur croyance religieuse, leur fidélité au culte proscrit. L'extrême jeunesse et la vieillesse toute blanche se trouvaient là réunies, car on vit sur les bancs de ces odieuses prisons flottantes de jeunes adolescents de 15 ans et des octogénaires.

Au nombre de ces derniers se trouvait, en 1753, Isaac de Grenier de Lasterme, gentilhomme verrier de Gabre en Languedoc, condamné aux galères à vie pour avoir assisté aux assemblées religieuses. Isaac de Lasterme n'était pas le premier gentilhomme revêtu, par les persécuteurs, de l'infâme casaque du galérien, témoin le baron de Salgas, chef respecté d'une des plus anciennes maisons des Cévennes, condamné en 1703 sur une fausse accusation d'intelligence avec les Camisards. Pour M. de Lasterme, son seul crime était, on le voit, d'avoir assisté pacifiquement aux assemblées de culte, délit banal et habituel. Dans ce vieillard septuagénaire, quand on le condamna en 1746, c'était la vertu, la naissance et les cheveux blancs que l'on frappait tout ensemble. De même que son

Digitized by Google

prédécesseur au bagne, le baron de Salgas, il accepta son sort en martyr chrétien.

« Nous voyons par votre lettre, écrivait M. de Lasterme au pasteur du Désert, chargé de faire passer aux galériens de Toulon les consolations et les secours de leurs frères, nous voyons les soins que vous vous donnez pour les pauvres protestants captifs.... Nos circonstances dépendent toujours de ceux qui nous commandent. Elles varient suivant le caprice de ces esprits bizarres et toujours féroces. On vous a fait, Monsieur, le détail des habits que l'on nous donne, avec lesquels il faut essuyer la rigueur du froid et celle de l'été. Occupé aux travaux que l'on vous a marqués, n'ayant pour toute nourriture que du pain et de l'eau, on ne peut s'en exempter qu'en payant un sol tous les matins aux argousins; sans cela, on est encore exposé à demeurer attaché à une poutre avec une grosse chaîne. Si la vénérable Compagnie de Marseille ne nous donnait pas deux sols à chacun, la plus grande partie de nous subirait ce cruel supplice; il y en a plusieurs à qui de plus pressants besoins le font supporter..... Je prie le bon Dieu qu'il couronne les grâces qu'il vous a communiquées, par de nouvelles grâces; qu'il vous soutienne dans vos travaux et qu'il fasse prospérer les talents qu'il vous a donnés pour la gloire de

Digitized by Google

son saint nom. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec toute la déférence que je dois à votre caractère, votre très humble et votre très obéissant serviteur LASTERME. — Pardonnez, s'il vous plaît, à mon âge, les interlignes et les autres défauts d'écriture. »

Les aumônes pour les captifs se recueillaient non-seulement en France, mais encore dans les contrées étrangères, en Hollande, en Allemagne, en Suisse. Les réfugiés qui avaient trouvé sur une terre amie la paix, la sécurité, la liberté religieuse, n'oubliaient pas leurs frères moins heureux. Du haut des chaires s'élançaient des prières ferventes, d'éloquents appels en faveur des confesseurs souffrant pour la foi, et le temps ne lassait pas la charitable sollicitude des fidèles.

Ce fut seulement en 1775, au commencement du règne de Louis XVI, que le bagne relâcha les deux derniers confesseurs, Antoine *Riaille*, tailleur, condamné pour délit d'assemblée religieuse, et Paul *Achard*, condamné pour avoir dérobé un ministre aux poursuites. Ces dernières victimes durent leur grâce aux actives démarches de Court de Gébelin, fils de l'illustre pasteur Antoine Court. Le savant auteur du *Monde primitif* associait à ses doctes travaux les fonctions d'agent des églises à

Digitized by Google

Paris, et put rendre ainsi des services signalés et nombreux à ses coreligionnaires.

XVII

Mais les hommes n'étaient pas seuls à souffrir pour l'Eglise protestante persécutée. Que de filles arrachées à leur mère! Que de mères arrachées à leurs enfants! En regard des bagnes de Marseille et de Toulon, se dresse la lugubre tour de Constance, avec ses infortunées prisonnières... Là nous trouverons la même barbarie et le même courage.

Près d'Aigues-Mortes et à peu de distance de la Méditerranée, s'élève cette tour massive, nommée tour de Constance; elle a 100 pieds de hauteur et 200 de circonférence. L'intérieur forme deux salles circulaires, situées l'une au-dessus de l'autre. Une ouverture pratiquée au centre du plancher, fait communiquer la salle d'en bas avec celle d'en haut. Cette dernière a aussi son orifice donnant sur la plate-forme de la tour. A part ces deux espèces de soupiraux, les deux salles ne sont éclairées que par les étroites meurtrières percées

Digitized by Google

dans l'énorme épaisseur des murs. On y peut tout juste lire, quand l'œil s'est accoutumé à ce funèbre demi-jour. C'est là que, pendant de longues années, languirent de malheureuses femmes, presque toutes arrêtées, comme les galériens, pour le seul fait d'assemblées religieuses.

On possède une liste de vingt-cinq femmes protestantes qui y étaient prisonnières en 1754. Cette liste, écrite par l'une de ces infortunées, qui était elle-même détenue depuis 24 ans, est d'une écriture tremblante et mal formée, mais cependant lisible ; voici quelques-uns des articles dont elle se compose :

Anne Saliége, fille de feu Antoine Saliége, travailleur de terre, du diocèse de Mende, prise dans sa maison, par ordre du roi, pour fait de religion; âgée de 65 ans, en prison depuis 1719. (Il y avait trente-cinq ans que durait sa captivité.)

Marie Beraud, du diocèse de Viviers, aveugle depuis l'âge de quatre ans, prise dans sa maison, par ordre du roi, pour fait de religion; âgée de 80 ans, captive depuis 1727. (Cette pauvre aveugle était en prison depuis 27 ans et y avait été mise à l'âge de 53 ans.)

Madeleine Ninard, veuve d'Antoine Savanier, maître maçon, de la ville de Nîmes, prise pour avoir assisté à une assemblée à prier Dieu; âgée

Digitized by Google

de 65 ans; captive depuis 1739. Elle a quatre filles. (Voilà donc une veuve enlevée à ses quatre filles. Qui aura pris soin de ces enfants doublement orphelins? On les aura sans doute jetées dans quelque couvent pour tâcher de leur apprendre à maudire la religion de leur mère.)

Anne Soleyrol, de la ville d'Alais, prise pour avoir été accusée d'avoir assisté à une assemblée à prier Dieu. Traduite au couvent de Mende; trois ans après transférée dans cette tour. (On commençait quelquefois par enfermer les jeunes filles et les femmes dans les couvents où elles devaient subir les *sollicitations* des sœurs. Lorsqu'elles avaient résisté aux promesses et aux menaces, à la douceur et à la sévérité, qui allait en certains cas jusqu'aux punitions corporelles, en un mot, lorsqu'on les jugeait opiniâtrement incorrigibles, on les mettait en prison pour le reste de leurs jours.)

Marie Durand, à qui nous devons cette liste de détenues, était fille de feu Etienne Durand, greffier consulaire, et avait été prise dans sa maison « par rapport au ministère de son frère, » le pasteur Pierre Durand, exécuté à Montpellier le 22 avril 1732. La jeune Marie avait été enfermée à l'âge de 15 ans; elle sortit de la tour de Constance après 38 années de captivité. Cette triste demeure l'avait

Digitized by Google

reçue encore enfant et ne la rendit qu'au déclin de l'âge, moins vieillie par les années que par ce morne séjour, où s'était écoulée sa vie presque entière.

Le célèbre Boissy-d'Anglas, qui, tout jeune encore, avait vu cet intérieur désolé, en traçait à ses enfants le tableau que voici : « J'ai vu cette tour de Constance, qui doit vous inspirer un bien vif intérêt : la bisaïeule de votre mère y ayant été enfermée, étant enceinte, comme accusée d'avoir été au prêche, y donna le jour à une fille de qui vous descendez. J'avoue que je n'ai rien vu de si propre à inspirer de longs souvenirs. C'était vers 1763, j'avais à peine sept ans; ma mère voulut aller visiter les malheureuses victimes d'une religion qui était la nôtre, et elle m'y conduisit avec elle; il y avait encore là plus de vingt-cinq prisonnières. La prison était composée de deux salles rondes l'une au-dessus de l'autre; celle d'en bas recevait le jour de celle d'en haut par un trou rond d'environ six pieds de diamètre. Cette seconde salle le recevait d'un trou semblable fait à la terrasse qui en formait le toit. Beaucoup de lits étaient placés à la circonférence de chacune de ces deux pièces, et c'étaient ceux des prisonnières. Le feu se faisait au centre et la fumée ne pouvait s'échapper que par les mêmes ouvertures qui servaient à faire en-

Digitized by Google

trer l'air, et malheureusement aussi la pluie et le vent. J'ai vu cette prisonnière, qui y était restée trente-huit ans quand elle en sortit (Marie Durand). Le gouvernement hollandais et les cantons suisses lui faisaient passer des secours annuels, ainsi qu'aux autres prisonnières. C'était une personne très pieuse, pleine de raison et de lumières, et pour laquelle les autres prisonnières avaient une grande considération, quoique plusieurs fussent plus âgées qu'elle, et que la différence d'âge fût la seule qui rompît l'égalité dans ce lieu terrible. »

Ainsi que le fait remarquer Boissy-d'Anglas, Marie Durand, fille d'un greffier consulaire, sœur d'un ministre, avait sur la plupart de ses compagnes de malheur la supériorité de l'éducation. Elle était comme l'organe, l'interprète, le secrétaire de la triste colonie. On a d'elle une correspondance assez étendue, qu'elle entretenait avec Paul Rabaut, et dans laquelle on retrouve comme le reflet et l'écho de la lugubre prison. Par un singulier contraste entre les lois toujours impitoyables et le progrès de l'opinion, on tolérait que Marie Durand se tînt ainsi en rapport avec son pasteur, placé lui-même sous un arrêt de proscription toujours subsistant. Voici quelques passages de ces lettres :

« Monsieur et très cher pasteur en Jésus-Christ, » écrivait-elle à Paul Rabaut, en février 1760, « je

Digitized by Google

sùis extrêmement flattée que vous ayez reçu ma lettre avec plaisir. C'est un délice excellent pour moi, que mon pasteur, que je respecte et que j'aime très cordialement, daigne faire attention à ce que lui dit sa brebis captive. Cette faveur me console et me fait supporter mes peines avec patience.... Je vous suis infiniment obligée, Monsieur et très cher pasteur, de la pieuse exhortation que vous avez la bonté de me faire ; je ferai de mon mieux pour en faire usage ; continuez-moi, s'il vous plaît, votre protection et votre chère amitié pastorale, que je prise infiniment plus que tous les trésors du monde. »

« J'ai l'honneur de vous informer, » écrivait-elle à Rabaut en 1762, « que plusieurs de mes compagnes de prison avaient été forcées de s'endetter dans leurs maladies de l'année dernière et que j'étais du nombre. Je peux vous dire à la vérité qu'alors je devais vingt-cinq écus. Je n'en dois plus autant, m'étant acquittée de cinquante livres. Mais Dieu sait comme j'ai passé ma vie ! je me suis passée de robe tout l'été, de tablier, de souliers et autres choses bien nécessaires ; pourvu seulement que je puisse m'acquitter avant de sortir de ma cruelle prison, je serai contente. » Deux ans plus tard : « Monsieur, très cher et très honoré pasteur, c'est à vous que nous avons recours ;

Digitized by Google

c'est en votre bonté pastorale que je viens chercher un remède pour tâcher de prévenir un venin qui veut se répandre contre nous.... Au nom des entrailles de la divine miséricorde, donnez-nous tous les soins possibles pour nous arracher à notre sépulcre si affreux. Nous avons bien besoin de tous vos secours ;... que Dieu bénisse votre digne personne et votre aimable famille, vous protége tous, et accomplisse par vos précieuses mains la grande œuvre de sa paix la plus désirée, et m'accorde la grâce de la plus douce satisfaction que je désire au monde après la paix de l'Eglise : celle d'avoir le doux avantage de vous voir. Mes plus respectueuses salutations à tous ceux qui vous sont chers ; puissiez-vous, et le talent que vous avez reçu du ciel, revivre en eux jusqu'à la fin des siècles. Incendiez ma lettre, s'il vous plaît. Ayez la bonté de prier Dieu pour nous, en particulier pour notre malade ; notre santé à presque toutes est fort altérée. »

Enfin, après tant d'années, la prisonnière de la tour de Constance put revoir sa pauvre maison, qu'elle trouva en ruines, les châtaigniers qui l'ombrageaient, les lieux dont aucun détail n'était sorti de sa mémoire. On lit avec émotion les dernières lettres de Marie Durand, d'une écriture plus délabrée, mais datées de son village natal, d'où

Digitized by Google

elle continuait à écrire de la manière la plus touchante à Paul Rabaut, son « très honoré pasteur et généreux bienfaiteur. » Elle se plaignait de ne pas recevoir assez souvent de ses lettres : « elles me sont bien nécessaires, mais elles me sont bien rares ; prodiguez-les-moi un peu, je vous en conjure. » Elle remerciait avec effusion ses bienfaiteurs étrangers ; enfin elle faisait passer quarante livres au pauvre Chambon, « son collègue de martyre, » dont les bras octogénaires venaient de quitter la chaîne du galérien ; il était sorti de Toulon, après trente années de captivité, vers le même temps où elle quittait la tour d'Aigues-Mortes. Il est consolant de penser que ces deux vieillards purent enfin mourir en paix dans la profession de la foi pour laquelle ils avaient si longtemps souffert.

XVIII

A cette époque, les idées de tolérance faisaient de rapides progrès dans l'opinion et dans les mœurs, en attendant que la liberté religieuse fût proclamée.

Digitized by Google

Paul Rabaut poursuivait au milieu de moins d'obstacles extérieurs ses travaux évangéliques, dans lesquels il était secondé par son fils aîné, Rabaut-St. Etienne, arrivé de Lausanne en 1765, et nommé pasteur à Nîmes cette même année, à l'âge de 22 ans. Son second fils, Rabaut-Pommier, fut d'abord pasteur à Montpellier, plus tard à Paris. Le troisième, Rabaut-Dupuis ou Rabaut Jeune, fut négociant dans sa ville natale.

Le sort des protestants s'améliorait de jour en jour. Ce ne fut cependant qu'en 1780 qu'ils obtinrent de l'administration municipale un cimetière à leur usage. Ils avaient dû, pendant longtemps, ensevelir leurs morts en secret, soit dans la campagne, où ils transportaient de nuit la dépouille des êtres qui leur étaient chers, soit dans leurs jardins, mais toujours en cachette. La plupart, dans les villes au moins, creusaient dans leurs propres caves les tombes de leur famille et dérobaient ainsi les restes sacrés de leurs enfants ou de leurs parents à des lois barbares qui les poursuivaient encore sous la dénomination de relaps.

En 1785, Paul Rabaut, âgé de 67 ans, demanda et obtint du consistoire de Nîmes un congé illimité qui lui était devenu nécessaire, moins par son âge que par ses infirmités précoces. En effet, sa vie d'agitations, de privations, de fatigues exces-

Digitized by Google

sives, d'émotions sans cesse renouvelées, l'avait usé prématurément. Ce fut dans sa séance du 6 octobre que le consistoire de Nîmes adopta les considérants et la résolution que nous allons transcrire et qui font autant d'honneur à l'Eglise qu'au pasteur du Désert lui-même :

« Considérant que, pendant le cours de son long ministère, M. Paul Rabaut n'a cessé de montrer réunis en lui les talents, les lumières, les vertus et le zèle d'un fidèle ministre de Jésus-Christ, tel qu'il nous est dépeint par l'apôtre St. Paul : « irré-
» préhensible, sobre, prudent, grave, propre à en-
» seigner, ni violent, ni porté au gain déshonnête,
» mais modéré, éloigné des querelles, exempt d'a-
» varice, ayant un bon témoignage de ceux hors
» de l'Eglise ; »

» Que, dans les temps orageux par lesquels l'église de Nîmes a passé, il a affermi les fidèles dans la foi par sa doctrine, contenu dans la patience et dans la soumission ceux que les malheurs des temps auraient pu aigrir, et inculqué à tous les devoirs que l'Evangile prescrit envers le souverain et le gouvernement établi ;

» Qu'il a, dans de fâcheuses circonstances, montré une fermeté et une constance inébranlables et vraiment chrétiennes, exposant généreusement sa vie aux périls les plus imminents pour le salut de

Digitized by Google

son troupeau, en sorte qu'on peut le regarder, à juste titre, comme l'apôtre et le restaurateur de l'Eglise de Nîmes ;

» Qu'à ses vertus pastorales, il a joint les qualités du patriote et du citoyen, rapprochant les esprits divisés, conciliant les intérêts divers, procurant la paix entre tous, et devenant l'arbitre de tous les différends, même parmi nos frères les catholiques romains ;

» Que la connaissance de son caractère modéré, sage et prudent, parvenue aux dépositaires de l'autorité du roi dans cette province, lui a mérité leur estime et leur confiance, et n'a pas peu contribué à la tolérance dont nous jouissons aujourd'hui ;

» Par toutes ces considérations, le consistoire, voulant témoigner sa juste reconnaissance, sa vénération et son amour à M. Paul Rabaut, et le mettre en état de soigner sa santé, que ses travaux ont déjà altérée, a unanimement délibéré de lui accorder une pleine et entière liberté relativement à l'exercice des fonctions de son ministère, lui conservant néanmoins pendant sa vie le titre, les droits et les honoraires de pasteur de l'Eglise de Nîmes, tels qu'il en a joui jusqu'à présent. »

A cette même époque, Rabaut, avec le produit de la vente d'un fonds ayant appartenu à Mme Gay-

Digitized by Google

dan, mère de sa femme, fit construire une maison pour abriter sa vieillesse. Un grand nombre de ses paroissiens reconnaissants contribuèrent à élever cette demeure, et la rue où elle est située est aujourd'hui encore appelée par la population tout entière *la rue de M. Paul*, malgré le nom officiel de rue Grétry qui lui a été imposé par l'autorité municipale. Après la mort de Rabaut, cette maison a été achetée et donnée par un protestant généreux (demeuré anonyme) à la société des orphelines protestantes du département du Gard.

XIX

En 1786, Rabaut-St. Etienne reçut la visite d'un jeune général déjà célèbre, le marquis de Lafayette, revenant d'Amérique. Il paraît hors de doute, par la correspondance de Lafayette avec Washington, que le grand homme qui fut le fondateur de la république des Etats-Unis, avait sollicité le général français de s'occuper, à son retour dans son pays, du sort des malheureux protestants. Lafayette entendit prêcher St. Etienne au

Digitized by Google

Désert et l'engagea fortement à se rendre à Paris pour y plaider la cause de ses coreligionnaires. Le pasteur céda à ces instances et travailla pendant une année à obtenir l'édit de 1787, déjà désiré et même préparé par Malesherbes et quelques autres hommes d'état imbus de principes libéraux. Cet édit, que les protestants reçurent avec une vive reconnaissance, ne leur accordait d'ailleurs que l'état civil, ou l'enregistrement régulier de leurs mariages, de leurs naissances et de leurs décès. Il n'y était fait aucune mention de leurs assemblées, ni de rien qui ressemblât à la liberté de leur culte ou au ministère de leurs pasteurs.

Et cependant cet édit ne put être publié sans exciter les nombreuses et pressantes réclamations du clergé catholique. On devait s'y attendre. Le clergé avait fait prêter à Louis XVI, dans la cérémonie du sacre, l'ancien serment d'exterminer les hérétiques dénoncés par l'Eglise, et Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, avait dit au monarque : « Sire, vous réprouverez les conseils d'une fausse paix, les systèmes d'une tolérance coupable. Nous vous en conjurons, Sire, ne différez pas d'ôter à l'erreur l'espoir d'avoir parmi nous des temples et des autels..... Il vous est réservé de porter le dernier coup au calvinisme dans vos états. Ordonnez qu'on dissipe les assemblées

Digitized by Google

schismatiques des protestants; excluez les sectaires, sans distinction, de toutes les charges de l'administration publique, et vous assurerez parmi vos sujets l'unité du véritable culte chrétien. » Six ans plus tard, en 1780, l'assemblée générale du clergé présenta au roi un long mémoire sur les *entreprises des protestants*. Elle se plaignit que l'hérésie déchirât le sein de l'Eglise, *cette mère tendre et affligée;* et demanda qu'on en revînt *aux ressorts salutaires et aux voies réprimantes des beaux jours de Louis XIV*. « Autrefois, » disaient les prêtres, « les religionnaires étaient rigoureusement exclus des charges, emplois publics, places municipales; aujourd'hui, les infractions se multiplient. Autrefois, ils ne tenaient point d'assemblées pour cause de religion; aujourd'hui, la tenue de ces assemblées est notoire. Autrefois, ils ne se permettaient pas de dogmatiser en public; aujourd'hui, chaque jour est marqué par de nouvelles irrévérences contre nos cérémonies et nos mystères..... Nous avons dû déposer ces alarmes dans le sein paternel et religieux de votre majesté. On ne peut aller efficacement à la source du mal sans éloigner pour toujours les prédicants étangers, et sans prendre des mesures pour empêcher que les nationaux ne s'immiscent plus à l'avenir dans ces fonctions de prétendus pasteurs. »

Digitized by Google

Ainsi, exclusion des protestants de toutes les charges publiques, bannissement des pasteurs, dispersion des assemblées : c'est-à-dire l'exécution des plus odieuses ordonnances de Louis XIV. Il est vrai qu'après avoir fait ces requêtes, les prélats ajoutaient : « Les errants seront toujours nos semblables, nos concitoyens, nos frères et même nos enfants dans l'ordre de la religion. Toujours nous les aimerons, nous les chérirons. Loin de nous la seule pensée du glaive et de l'épée ! »

Mais il est difficile de comprendre comment les conclusions de ce mémoire s'accordaient avec les prémisses, puisqu'il y avait une impossibilité démontrée par l'expérience de plus d'un siècle, à empêcher quinze cent mille Français d'exercer leur culte, à moins de les noyer tous dans leur sang. « Mais, ajouterons-nous avec M. de Félice, nous ne prononcerons pas ici une seule parole d'amertume. Nous exprimerons, au contraire, de la commisération, de la sympathie pour ces évêques et ces prêtres. Hélas ! plusieurs d'entre eux étaient destinés à périr dans les orages de la révolution. Pitié pour leurs malheurs ! »

Au reste, nous ne saurions nous étonner beaucoup du langage intolérant du clergé catholique. L'Eglise de Rome ne pourrait se montrer favorable à une sincère liberté religieuse qu'en se reniant

Digitized by Google

elle-même, en reniant un passé intimement lié à l'*infaillibilité* à laquelle elle prétend. Grégoire XIII a montré l'esprit immuable de la papauté en faisant chanter un Te Deum d'actions de grâces à la nouvelle de la St. Barthélemy, en témoignant de diverses manières la joie extrême que lui causait cette abominable boucherie, et en faisant frapper la fameuse médaille où l'on voit, d'un côté, la figure et le nom du pape, de l'autre, un ange qui tient la croix de la main gauche, et de la droite une épée dégaînée avec laquelle il a frappé, il a tué des hommes et des femmes dont les cadavres jonchent le sol autour de lui ; et de peur qu'on ne s'y méprenne, l'exergue porte : « *Ugonotorum strages,* » massacre des huguenots, 1572.

Un siècle plus tard, un autre pape chanta aussi un Te Deum pour célébrer la révocation de l'édit de Nantes, et Bossuet, faisant en son admirable style l'apologie de cette même révocation, s'écriait dans la célèbre oraison funèbre du chancelier Letellier : « Ne laissons pas de publier ce miracle de nos jours ; faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Eglise, — hâtez-vous de mettre Louis-le-Grand avec les Constantin et les Théodose..... Nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup ; les troupeaux

Digitized by Google

égarés revenir en foule et nos églises trop étroites pour les recevoir; *leurs faux pasteurs les abandonner, sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse* (!). Tout calme dans un si grand mouvement; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme *le plus bel usage de l'autorité*... Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs,... poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne : « Vous avez affermi la foi; vous avez exterminé les hérétiques; *c'est le digne ouvrage de votre règne;* c'en est le propre caractère! Par vous l'hérésie n'est plus. Dieu seul a pu faire cette merveille..... »

A son retour de Paris en 1788, St. Etienne prêcha, lors de la promulgation de l'édit de tolérance, un discours sur ces paroles : « Rendez à César ce qui est César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Ce discours, aidé sans doute de la circonstance, produisit un effet prodigieux sur les dix à quinze mille auditeurs qui se pressaient autour du fils de Paul Rabaut pour recevoir l'assurance authentique de l'heureux changement de leur situation et pour rendre grâces à Dieu de ce premier pas dans

Digitized by Google

une voie de liberté religieuse. Après 70 ans et deux ou trois générations, on parle encore à Nîmes de ce jour de fête et du sermon de Rabaut-St. Etienne.

XX

Nous voici parvenus à 89, à la révolution française. La ville de Nîmes, appelée à choisir huit députés du tiers-état pour la représenter à l'assemblée qui devait bientôt devenir l'Assemblée constituante, nomma au premier rang Rabaut-St. Etienne; événement remarquable si on se reporte quelques années en arrière, et si l'on se souvient que la grande majorité de la population nîmoise était catholique. On a quelque raison de croire que ce ne fut pas sans regret et sans appréhension que Paul Rabaut vit son fils échanger, même momentanément, les fonctions pastorales contre celles de législateur, et sa chaire du Désert contre la tribune et les agitations passionnées des assemblées politiques. Quoi qu'il en soit, Rabaut-St. Etienne ne tarda pas à se faire remarquer sur ce nouveau théâtre par l'élévation et la justesse de

Digitized by Google

ses idées et par sa simple, mais forte éloquence. Plusieurs des discours prononcés par lui dans la constituante sont remarquables en effet, soit par la pensée, soit par l'expression. Bornons-nous à citer quelques fragments de celui du 23 août 1789, par lequel il demandait à l'assemblée de proclamer la liberté des cultes : « Les non-catholiques, disait-il, n'ont reçu de l'édit de novembre 1787 que ce *qu'on n'a pas pu leur refuser*. Oui, ce qu'on n'a pas pu leur refuser, je ne le répète pas sans quelque honte; mais ce n'est point une inculpation gratuite, ce sont les propres termes de l'édit. Cette loi, plus célèbre que juste, fixe les formes d'enregistrer leurs naissances, leurs mariages et leurs morts; elle leur permet en conséquence de jouir des effets civils, et d'exercer leurs professions,... et c'est tout. C'est ainsi, Messieurs, qu'en France, au XVIIIe siècle, on a gardé la maxime des temps barbares, de diviser la nation en une caste favorisée et une caste disgraciée. — Les protestants sont encore privés de plusieurs avantages de la société;... proscrits dans leurs pensées, coupables dans leurs opinions, ils sont privés de la liberté de professer leur culte;... dans plusieurs provinces, ils sont réduits à le célébrer dans les déserts, à se dérober, comme des criminels, à la tyrannie de la loi, ou plutôt à rendre la loi ridicule par son injus-

Digitized by Google

tice, en l'éludant et la violant sans cesse. — Mais il existe enfin une nation française, et c'est à elle que j'en appelle en faveur de deux millions de citoyens utiles qui réclament aujourd'hui leur droit de Français. Je ne lui fais pas l'injustice de penser qu'elle puisse prononcer le mot d'intolérance; il est banni de notre langue ou il n'y subsistera que comme un de ces mots barbares et surannés, dont on ne se sert plus parce que l'idée qu'ils représentent est anéantie. Mais, Messieurs, *ce n'est pas la tolérance que je réclame;* c'est la liberté. La tolérance! le support! le pardon! la clémence! idées souverainement injustes envers les dissidents, tant qu'il sera vrai que la différence de religion, que la différence d'opinion n'est pas un crime. La tolérance! — je demande qu'il soit proscrit à son tour, et il le sera, ce mot injuste qui ne nous présente que comme des citoyens dignes de pitié, comme des coupables auxquels on pardonne. L'erreur, Messieurs, n'est point un crime : celui qui la professe la prend pour la vérité : elle est la vérité pour lui; il est obligé de la professer et nul homme, nulle société n'a le droit de le lui défendre. Eh! Messieurs, dans ce partage d'erreurs et de vérités que les hommes se distribuent ou se transmettent, quel est celui qui oserait assurer qu'il ne s'est jamais trompé, que la vérité est cons-

Digitized by Google

tamment chez lui et l'erreur constamment chez les autres! Je demande donc, Messieurs, pour les protestants français, pour tous les non-catholiques du royaume, ce que vous demandez pour vous, la liberté, l'égalité des droits. » — La victoire n'était pas douteuse. Les cahiers de la plupart des députés réclamaient l'abrogation des lois d'exception qui frappaient les dissidents. Le 23 août 1789, la révolution fut consommée, l'œuvre de Louis XIV fut brisée, il n'y eut plus en France que des citoyens.

Les idées soutenues alors par Rabaut comme presque nouvelles ne tardèrent pas à faire leur chemin, et quinze ans plus tard les présidents des consistoires protestants, réunis autour de l'empereur Napoléon Ier, le jour de son couronnement, à Paris (12 décembre 1804), entendirent de la bouche de ce monarque les paroles suivantes, qui consacraient sur ce point les idées nouvelles et le droit qui en découlait : « Je veux bien que l'on sache que mon intention et ma ferme volonté sont de maintenir la liberté des cultes : l'empire de la loi finit où commence l'empire indéfini de la conscience. La loi ni le prince ne peuvent rien contre cette liberté. Tels sont mes principes et ceux de la nation ; et si quelqu'un de ceux de ma race, devant me succéder, oubliait le serment que j'ai prêté, et

Digitized by Google

que trompé par l'inspiration d'une conscience mal éclairée, il vînt à le violer, je le voue à l'animadversion publique, et je vous autorise à lui donner le nom de Néron. »

Le 15 mars 1790, l'Assemblée constituante donnait à Rabaut-St. Etienne une marque de son respect et de la confiance qu'elle avait en ses talents et en son impartialité, en l'appelant à l'honneur de la présider. Le même jour, écrivant à son père, il terminait sa lettre par ces mots : « Le président de l'assemblée nationale est à vos pieds. » Quels sentiments dut éprouver Paul Rabaut en lisant ces paroles ! et comme ses anciens souvenirs de proscription durent se présenter avec force à son esprit, pour exciter en lui les actions de grâces !

L'année 1792 fut une belle année pour le vieux patriarche du Désert. La liberté religieuse ayant été proclamée, le consistoire loua, de la commune de Nîmes, l'église des ci-devant dominicains ou Frères prêcheurs, pour y célébrer un culte régulier et public. Ce fut Paul Rabaut qui prononça la prière de dédicace et ce fut lui encore qui termina le service par la lecture du cantique de Siméon, dont, à cause de son grand âge et de ses infirmités, il se faisait l'application à lui-même :

Digitized by Google

Laisse-moi désormais,
Seigneur, aller en paix ;
Car, selon ta promesse,
Tu fais voir à mes yeux
Le salut glorieux
Que j'attendais sans cesse.

Rabaut avait alors 74 ans; il était pasteur à Nîmes depuis cinquante-quatre ans, et c'était la première fois qu'il voyait son église réunie dans un édifice vaste et public. Aussi personne ne fut-il surpris en le voyant verser des larmes de reconnaissance et de douce joie, dans cette occasion solennelle. Mais il devait souffrir encore avant d'entrer dans son repos.

XXI

Les années 1793 et 1794 furent pour Paul Rabaut comme pour la France entière, des années néfastes. Ses deux fils aînés, membres de la Convention nationale, s'y étaient l'un et l'autre fait remarquer

Digitized by Google

(St. Etienne surtout), par leur opposition à Robespierre et à la tyrannie des sections. Dans le procès du roi en particulier, Rabaut se prononça avec force contre la compétence de l'assemblée. Sa conduite, dans cette circonstance, fut pleine d'énergie et de courage. « Huit jours encore, disait-il à ses collègues, huit jours seulement, et le jugement des siècles va commencer pour vous, sans que ni les réflexions tardives, ni les vains regrets, ni les retours inutiles sur le passé puissent vous garantir de ce poids de l'opinion publique, dont la nature est de grossir, de croître et d'accabler enfin ceux qui l'ont accumulé sur leurs têtes. » Puis il s'écriait, dans un saint mouvement d'indignation : « Quant à moi, je vous l'avoue, je suis las de ma portion de despotisme ; je suis fatigué, harcelé, bourrelé de la tyrannie que j'exerce pour ma part, et je soupire après le moment où vous aurez créé un tribunal national qui me fasse perdre les formes et la contenance d'un tyran. » Tous ses efforts furent inutiles.

Une fois la compétence admise et la culpabilité du roi déclarée, il disputa pied à pied à ses adversaires chaque plus légère chance de salut ; il vota pour l'appel au peuple, puis, après le rejet de cette exception, il se rallia à ceux qui, au nombre de 280, demandèrent la détention et le bannissement

Digitized by Google

après la paix. La majorité de la Convention rendit hommage à sa conduite, en l'appelant, le 23 janvier 1793, au fauteuil de la présidence, pour succéder à Vergniaud.

Les deux Rabaut ne tardèrent pas néanmoins à être poursuivis pour leurs opinions politiques. St. Etienne avait été condamné à mort avec le grand parti des Girondins, auquel il se rattachait par une communauté générale de principes; Rabaut-Pommier avait été décrété de prise de corps; l'un et l'autre avaient pu se soustraire, par la fuite, à l'exécution des décrets les concernant, et ils avaient trouvé ensemble un asile dans une maison du faubourg Poissonnière, chez un de leurs compatriotes nîmois, catholique généreux, à qui leur père avait eu l'occasion de rendre quelque service. Le menuisier qui avait construit la cachette où ils étaient renfermés, eut l'imprudence ou la bassesse de parler de cette armoire mystérieuse devant Fabre d'Eglantine (le trop célèbre secrétaire de Danton), qui s'empressa de dénoncer ce fait à la police. Une visite domiciliaire demeura d'abord sans résultat; on allait se retirer de la salle même où la présence des deux captifs était si habilement dissimulée, lorsque le bruit d'une montre à répétition, qui sonnait les heures sans l'impulsion de la main, vint trahir la place de leur retraite. Ils furent immédiatement

Digitized by Google

arrêtés. Rabaut-Pommier fut enfermé à la concier gerie, où on l'oublia jusqu'à la mort de Robespierre, événement qui ouvrit les portes de sa prison. Mais St. Etienne, qui avait été mis hors la loi, monta le lendemain sur l'échafaud. Telle fut la fin sanglante et prématurée d'un homme qui, pendant toute sa vie, avait été animé du désir de venir en aide aux malheureux, et de plaider la cause de tous les opprimés.

Bientôt églises et temples furent enveloppés dans une haine commune pour faire place au *culte de la raison* et tous fermés, celui des protestants de Nîmes comme les autres. Il était (par le même décret d'un représentant du peuple, envoyé par le parti de la Terreur) ordonné à tous les prêtres et ministres protestants de s'éloigner, dans le délai de huit jours, à vingt lieues de leurs églises, sous peine d'être réputés *suspects*. Paul Rabaut ne s'étant pas éloigné de son église, fut traîné en prison. Comme ses infirmités ne lui permettaient pas de marcher on le fit transporter sur un âne à la citadelle, où il fut suivi par les outrages de la populace. — Dans sa jeunesse et son âge mûr, il avait été persécuté, traqué de lieu en lieu, menacé de mille morts par le despotisme d'une monarchie absolue ; et aujourd'hui, dans sa vieillesse infirme, le voici en butte aux persécutions et aux outrages

Digitized by Google

d'un autre despotisme tout aussi odieux que le premier, celui d'une multitude anarchique. Il avait connu les violences du fanatisme, il éprouve maintenant celles de l'impiété. Mais, par un brusque revirement des partis de la capitale, il fut, au bout de quelques mois, rendu à la liberté.

Il avait beaucoup souffert en prison. La mort de son fils aîné avait été pour lui une grande douleur ; il était depuis quelque temps veuf et infirme ; il avait son second fils à la conciergerie ; son troisième était dans l'exil, ayant émigré sous la Terreur. — Après avoir revu sa demeure déserte et avoir mis ordre à ses affaires, il se recueillit devant son Dieu et entra dans le repos, par une mort simple comme sa vie ; je veux dire ferme et assurée, quoique sans discours ni paroles d'éclat ; par une de ces morts paisibles, mais silencieuses, qui ont terminé la carrière d'un grand nombre des plus éminents serviteurs de Dieu. Il avait passé sur cette terre 77 années, dont la plus grande partie furent des années d'agitation, pendant lesquelles il avait dû se dérober sans cesse aux recherches de ses persecuteurs.

En voyant s'éteindre une telle existence, on ne peut prononcer d'autre oraison funèbre que celle de

Digitized by Google

l'Ecrivain sacré : « Heureux dès maintenant ceux qui meurent au Seigneur, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent... »

Après tant et de si grandes fatigues endurées au service de Jésus-Christ, quelle joie pour lui d'entendre ces paroles : « Cela va bien, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Maître !... »

Il ne faut ajouter au récit de cette vie aucune réflexion. Elle doit parler toute seule de foi, de charité, de patience, de courage, d'obéissance au devoir, de *dévouement*.

Que de bien, en s'oubliant ainsi lui-même, cet homme n'a-t-il pas fait pendant les cinquante années de son actif ministère !

Puissions-nous tous apprendre de ce nouvel exemple proposé à notre imitation, à être toujours fidèles à la vérité, courageux et persévérants dans le bien, forts de cette force modérée qui est seule durable et qui seule accomplit les véritables grandes choses.

Digitized by Google

Note des ouvrages sur l'histoire des protestants français au XVIIIe siècle dans lesquels ont été puisés les matériaux et les récits des trois séances sur Paul Rabaut.

HISTOIRE DES PROTESTANTS DE FRANCE depuis l'origine de la Réformation jusqu'à nos jours, par M. *G. De Félice.*

Cet ouvrage, dont les éditions se succèdent avec rapidité, mérite le succès qu'il a obtenu et qu'il obtiendra sans doute longtemps encore. — Toutes nos familles devraient le posséder et il devrait être lu par tous nos jeunes gens. On y trouve, à côté de l'intérêt extrême du sujet, les qualités essentielles du genre. Il était impossible de concentrer plus de choses dans un seul volume et de rendre cette lecture plus attachante et plus facile.

LA FRANCE PROTESTANTE ou vie des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire,

Digitized by Google

depuis les premiers temps de la Réformation jusqu'en 1789; ouvrage précédé d'une notice historique sur le protestantisme en France, suivi de pièces justificatives (au nombre de CIV), et rédigé sur des documents en grande partie inédits, par MM. *Eug. et Em. Haag.*

Cet ouvrage, qui sera bientôt complet en neuf volumes, avec un dixième volume de *tables,* coûte 72 fr. Il devrait trouver place dans toutes nos bibliothèques publiques. On peut dire que cet immense recueil biographique embrasse tout le champ de l'archéologie du protestantisme français. Il n'est dans ce champ pas un nom de quelque valeur, pas un fait important, pas une question de critique historique ou de bibliographie que les savants auteurs n'aient élucidée. Pour atteindre ce but, ils ont fouillé les bibliothèques, consulté de nombreux documents inédits, profité de beaucoup de papiers de famille. On ne peut faire, sans le secours de cet ouvrage, aucune étude sérieuse sur le protestantisme français.

HISTOIRE DES RÉFUGIÉS PROTESTANTS DE FRANCE depuis la révocation de l'Edit de Nantes jusqu'à nos jours, par M. *Ch. Weiss.* Paris 1853, 2 vol. in-12, de la bibliothèque Charpentier.

« *Curieux et savant ouvrage* » (comme l'appelait M. de Sacy, dans les *Débats* du 5 octobre 1853). Le

Digitized by Google

même critique ajoutait : « Le *refuge* ne sera bientôt plus qu'un souvenir historique. C'était donc le moment de recueillir ce souvenir, que le temps va emporter, et de le consigner dans un livre. Voilà la tâche que s'est imposée M. Ch. Weiss, et qu'il a remplie avec un soin pieux, n'épargnant ni temps, ni recherches, ni travail, pour retrouver partout le vestige de ces nobles proscrits.... »

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS.

Ce recueil, qui en est à sa huitième année (chaque année 1 vol. in-8 de 5 à 600 pages), renferme une foule de documents inédits et originaux du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle, intéressant l'histoire des églises protestantes de langue française ; il présente ainsi une riche collection de matériaux, avec l'aide desquels cette histoire doit être étudiée.

HISTOIRE DES ÉGLISES DU DÉSERT CHEZ LES PROTESTANTS DE FRANCE, depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la révolution française, par *Ch. Coquerel ;* 2 forts vol. in-8°. Paris 1841.

Rédigé en grande partie d'après des pièces manuscrites et inédites, cet ouvrage est en quelque sorte le dépouillement de la volumineuse collection de manuscrits et lettres de Paul Rabaut et de son fils Rabaut-

Digitized by Google

St. Etienne. Les deux volumes de M. Ch. Coquerel sont la source précieuse et abondante où devront essentiellement puiser tous ceux qui voudront connaître l'histoire et le rôle de Paul Rabaut, jusqu'au moment où M. Athanase Coquerel fils, héritier par son oncle des manuscrits Rabaut, publiera lui-même une vie du célèbre pasteur du Désert. Nous hâtons ce moment de tous nos vœux. M. Ath. Coquerel ne pourrait-il pas en attendant publier un choix des sermons et des lettres de Paul Rabaut? Le public protestant lui en aurait sans doute une grande reconnaissance.

HISTOIRE DES PASTEURS DU DÉSERT depuis la révocation de l'Edit de Nantes, jusqu'à la révolution française, par M. *Nap. Peyrat;* — 2 vol. in-8°. Paris 1842.

Tableau dramatique et animé des malheurs et de l'héroïsme des protestants français au XVIIIe siècle. Ce livre est d'une lecture plus intéressante que le précédent, auquel néanmoins on devra recourir pour une foule de pièces originales et une complète exactitude historique dans les détails.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE RÉFORMÉE DE NIMES, depuis son origine jusqu'à nos jours, par *A. Borrel*, l'un des pasteurs de cette église. Nîmes 1844 ; — 1 vol. in-8° de 350 pages.

Une 2me édition de ce livre instructif a paru der-

Digitized by Google

nièrement. L'auteur a extrait de son ouvrage, en y ajoutant quelques détails, une BIOGRAPHIE DE PAUL RABAUT ET DE SES TROIS FILS, dont une 2me édition vient aussi de paraître à Nîmes.

LES GALÉRIENS PROTESTANTS, par *Théodore Muret.*

Intéressante brochure de 72 pages, dont les récits et documents sont tirés pour la plupart de l'*Histoire des églises du Désert* de Ch. Coquerel.

J'ai trouvé, en outre, dans la *Revue suisse,* tome XIIIe, page 361 à 368, quelques renseignements sur le séminaire français de Lausanne; (article de F. de Charrière, intitulé : *Lausanne, centre protestant au XVIIIe siècle.)* Enfin la *Feuille religieuse du canton de Vaud*, XVe année (1840), pages 613-618, a fourni le récit relatif aux dernières années de *Molines.*

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE.

—

		Pages
I	Effets de la révocation de l'Edit de Nantes.....	6
II	Jugements exprimés sur les persécutions : Saurin ; le clergé de France; Mme de Sévigné.....	12
III	L'œuvre d'Antoine Court.....	18
IV	Martyre de Roussel. La complainte.....	21
V	Le séminaire français à Lausanne.....	25
VI	Jeunesse de Paul Rabaut. Commencements de son ministère	27
VII	Supplice de Désubas.....	36
VIII	Redoublement de rigueurs.....	47
IX	Rabaut saisi et relâché. Bénezet et Molines.....	54
X	Nouveaux dangers de Paul Rabaut. Jean Fabre..	59
XI	Les assemblées du désert. Genre d'éloquence des prédicateurs	64
XII	Le danger de P. Rabaut redouble. Appréciation modeste qu'il fait de ses travaux.....	70
XIII	Arrestation de Rochette et des trois jeunes de Grenier. Efforts de Rabaut en leur faveur. Réponse de J.-J. Rousseau.....	76

Digitized by Google

Pages

XIV Supplice de Rochette et des trois gentilshommes. 83
XV Le procès Calas et la part qu'y prend Rabaut.... 93
XVI Les galériens protestants..... 101
XVII Les prisonnières de la Tour de Constance ; Marie Durand et sa correspondance avec Rabaut.... 107
XVIII Le Consistoire de Nîmes accorde à Paul Rabaut un congé illimité..... 114
XIX L'édit de tolérance de 1787 et les plaintes du clergé catholique à ce sujet..... 118
XX Rabaut St. Etienne défend la liberté religieuse à l'assemblée constituante..... 12
XXI Il est guillotiné. Vieillesse et mort de Paul Rabaut 12
Note bibliographique..... 135

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BX4827.R3B7
Trois seances sur Paul Rabaut et l
Andover-Harvard 001672169
3 2044 077 948 750

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Bridel, Louis Philippe Benjamin
AUTHOR
Trois séances sur
TITLE
Paul Rabaut

Call Number
BX
4827
.R3
B7

Bridel, Louis Philippe Benjamin
Trois séances sur
Paul Rabaut ...

BX
4827
.R3
B7

Digitized by Google

Digitized by Google